

Le SOIR

• Rimouski-Neigette • La Mitis • La Matapédia

Plus meurtrière que l'autoroute 20

Les morts s'accumulent sur la 132

pages 8-9

Photo courtoisie

Itinérance:
agir avec
solidarité

pages 4-5

Le 95

Photo Bruno St-Pierre

7 M\$ pour réinventer ses épiceries

page 16

Photo Annie Levasseur



À TOUS LES MERCREDIS
À PARTIR DE 19H00

Ouverture
des portes
à 17h15

Dans la salle Marcel Gagné
(à l'arrière de la Cathédrale)

Minimum
garanti

2650\$

+ Lots cumulatifs

Québec octroie des prêts remboursables à l'Hôtel Rimouski

Plus de 11 M\$ accordés pour son expansion

Québec octroie des prêts à terme remboursables totalisant 11 350 000 \$ à l'Hôtel Rimouski pour soutenir son expansion, incluant l'ajout de 66 chambres et l'agrandissement de son centre de congrès, qui passera de 20 000 à 30 000 pieds carrés.

Véronique Bossé

L'annonce a été effectuée, le 7 novembre dernier, par la ministre du Tourisme et responsable du Bas-Saint-Laurent, Amélie Dionne. Le nouveau centre des congrès comprendra trois salles distinctes, permettant d'ajouter 550 places et de porter la capacité totale à 1 500 personnes. Les plans incluent également une mise à jour de la technologie des salles et une rénovation des espaces communs. Incluant les nouvelles chambres, le coût total du projet est de l'ordre de 40 M\$.

La modernisation des installations et l'ajout de chambres devraient permettre à l'Hôtel Rimouski d'accueillir

davantage de congrès d'envergure et de générer de nouvelles retombées économiques.

Créer un pôle de tourisme d'affaires

« Les touristes qui viennent pour des congrès dépensent deux fois plus que les touristes d'agrément. On souhaite donc créer un pôle, à l'est de Québec, pour le tourisme d'affaires. On le vit aussi avec la situation géopolitique actuelle. Il y a du ralentissement économique dans certains secteurs, mais je confirme que du côté de l'industrie touristique, c'est tout le contraire », indique madame Dionne.

La députée de Rivière-du-Loup-Témiscouata estime que l'ensemble des caractéristiques qui composeront l'offre du nouveau centre de congrès permettra à Rimouski de se démarquer dans la province.

« Le centre sera doté de l'une des plus grandes salles pour accueillir des événements d'envergure. L'ajout du Salon



Les partenaires présents pour l'annonce de l'aide financière de Québec confirmée par la ministre Amélie Dionne, au centre. Photo Véronique Bossé

de jeux de Loto-Québec, en plus de la gastronomie qui est bien présente à Rimouski, va créer une offre globale qui deviendra unique au Québec. C'est ce que recherchent beaucoup de congressistes.»

La présence d'Amélie Dionne à

Rimouski concordait avec la tenue du Salon du livre de Rimouski, qui a célébré son 60e anniversaire.

« On m'a parlé d'un achalandage de plus de 14 000 personnes annuellement. Il représente d'importantes retombées économiques. »

Fondateur de Métal du Golfe Claude Ouellet n'est plus

Le président et fondateur de Métal du Golfe, Claude Ouellet, est décédé le 1er novembre à l'âge de 79 ans.

Laurent. La famille invite la population à témoigner sa sympathie par un don à la Fondation Santé Rimouski.

Olivier Therriault

En 1987, monsieur Ouellet s'était associé à Jean-Marie Bastille pour lancer les activités de l'entreprise, spécialisée dans la cueillette, le tri et le traitement des métaux ferreux et non ferreux. En 1997, Sylvain Ouellet, le fils de Claude, a racheté les parts de monsieur Bastille afin de s'associer à son père. Métal du Golfe compte aussi une filiale, Pièces Autos du Golfe, qui offre un vaste inventaire de pièces automobiles usagées.

Une célébration commémorative pour souligner le départ de Claude Ouellet a eu lieu, le 7 novembre dernier au mausolée Élisabeth-Turgeon de la Coopérative funéraire du Bas-Saint-



Claude Ouellet Photo courtoisie

Soirées CABARET
de la
ATHÉDRALE
présente

SUPPLÉMENTAIRE

Le dimanche
16 novembre 19 h
À la salle Marcel Gagné
Pour réservations : (418) 724-4545

Admission générale :
30\$

Marylène Thériault
chante
La Magie de Noël

Le samedi 29 novembre à 20 h
À la salle Marcel Gagné
Pour réservations :
(418) 724-4545

Sylvain Bourbonnais
chante
Elvis Presley

Le Centre de services animaliers est plein à craquer

Trop d'animaux abandonnés à Rimouski

Le Centre de services animaliers de Rimouski (CSAR) a dû accueillir de nouveaux pensionnaires après avoir fait la découverte de jeunes animaux abandonnés.



Véronique Bossé
vbosse@lesoir.ca

À leur arrivée au refuge sur la rue des Fabricants, mardi matin, des employés ont d'abord découvert une boîte contenant quatre chatons, sur le bord du terrain. Au même moment, une dame a contacté l'équipe pour rapporter la découverte de deux chiots laissés à eux-mêmes près de la Marina de Rimouski.

«Ça peut arriver quatre ou cinq fois par an que des animaux soient abandonnés dans des transporteurs ou dans des boîtes près du refuge. Il arrive aussi que des chiens soient simplement laissés dans le parc industriel. Dans ces cas-là, ce sont nos voisins, les entreprises à proximité, qui nous téléphonent parce qu'ils les voient errer», indique la préposée aux soins animaliers du CSAR, Allyssia Bouchard.

L'urgence de trouver un toit

L'arrivée des quatre chatons et des deux chiots survient dans une période de l'année qui est souvent difficile pour les refuges animaliers. Plein à



Deux chiots et quatre chatons abandonnés et récupérés par le Centre de services animaliers de Rimouski. Photos courtoisie

craquer, le Centre de services animaliers de Rimouski doit actuellement refuser des admissions.

«Souvent, les gens vont avoir nourri des chats errants tout l'été, mais avec le froid qui s'installe, ils veulent absolument trouver un endroit chaud



La préposée aux soins animaliers du CSAR, Allyssia Bouchard. Photo courtoisie

pour ces animaux avant l'arrivée de la neige. C'est un problème qui perdure depuis déjà quelques mois, alors on essaie d'expliquer aux gens que, bien que ce soit malheureux, l'animal sera capable de survivre à l'extérieur pendant encore quelques semaines, le temps que des places se libèrent au refuge», explique madame Bouchard.

«Un couteau à double tranchant»

Comme le refuge rapporte les abandons semblables à celui-ci sur sa page Facebook, les internautes ont soulevé la possibilité que des caméras de surveillances soient installées aux abords du CSAR. Ce n'est toutefois pas une solution que le refuge compte mettre

en œuvre.

«C'est un couteau à double tranchant. Je pense que les gens qui abandonnent leurs animaux dans la rue ne s'empêcheront pas de le faire à cause de caméras. Ils vont simplement les abandonner un peu plus loin. Ce que l'on veut éviter, c'est que les gens aillent porter leurs animaux dans les rangs et qu'on les retrouve une fois qu'il est trop tard. Même si ce n'est pas une manière éthique d'abandonner des animaux, il y aura toujours des abandons, alors nous préférons qu'ils soient faits près du refuge plutôt que dans le fin fond d'un rang», croit Allyssia Bouchard.

La vraie solution demeure la stérilisation, clame le CSAR

Pour diminuer le nombre d'abandons d'animaux, la vraie solution demeure la stérilisation, clame le Centre de services animaliers de Rimouski (CSAR).

et ça crée un problème de surpopulation», soutient la préposée aux soins animaliers du CSAR, Allyssia Bouchard.

Véronique Bossé

Pour aider le refuge

«La solution est toujours la même : il faut faire stériliser ses animaux. Les portées de chatons ne sont pas petites : les mères peuvent avoir jusqu'à huit ou neuf chatons d'un coup. Il y a aussi des gens qui ont des animaux qui ne sont pas stérilisés et qui les laissent aller à l'extérieur, alors ils se reproduisent

Les personnes qui souhaitent soutenir le refuge dans sa mission peuvent le faire de différentes façons. D'abord, un tirage 50/50 est en cours jusqu'au 14 décembre. Il est possible d'effectuer une contribution monétaire qui servira notamment à couvrir les frais des soins vétérinaires pour les

pensionnaires du refuge.

Les gens intéressés peuvent aussi offrir des dons d'objets. « Nous avons toujours besoin de matériels, de croquettes et de pâtés pour les animaux », relate madame Bouchard.

Le CSAR a aussi une liste de souhaits Amazon qu'il est possible de consulter via sa page Facebook. Il est aussi possible de remplir un formulaire afin de devenir famille d'accueil, sur le site Internet du refuge.

Plusieurs solutions lui ont été proposées à l'approche de l'hiver

Main tendue, mais rien ne bouge

Avec l'hiver à nos portes, de plus en plus de citoyens s'inquiètent pour la personne itinérante qui s'est installée le long de la montée Industrielle-et-Commerciale à Rimouski.

Bruno St-Pierre

Le *Soir* relatait récemment l'histoire de la dame, qui vit littéralement dans la Cité des achats depuis plusieurs semaines, en « attendant » son frère.

Même si son campement rudimentaire, exposé aux intempéries, soulève bien des questions, les autorités ne peuvent qu'observer la situation. La loi les oblige à respecter ses choix tant que sa sécurité ou celle des autres ne sont pas compromises. Même les policiers ne peuvent forcer une personne à accepter des soins qu'elle refuse. Cette dame a le droit de demeurer sur place.

« Comme citoyens, il est normal de se demander ce qu'il va advenir de cette personne, reconnaît le directeur général de l'organisme *En tout C.A.S.*, Luc Jobin. Beaucoup interpellent les autorités, mais les options sont limitées. Si le danger devient imminent, qu'elle pose un geste pour elle-même ou pour les autres, là on peut agir. Mais on n'en est pas là. La loi place la primauté de la personne avant tout. »

Main tendue

Plusieurs démarches sont en cours

pour lui venir en aide et l'amener vers une sortie de rue. Pour l'instant, elles n'ont pas porté fruit. « Elle n'est pas rendue là. Le sera-t-elle un jour ? C'est une bonne question. Nous, on lui tend la main, on n'est pas les seuls. Et si, un jour elle la prend, on fera un bout de chemin avec elle. Mais pour le moment, ce n'est pas le cas », précise monsieur Jobin.

Au cœur de toute intervention auprès des personnes itinérantes se trouve le respect. Les intervenants évitent de les exposer inutilement.

« Ça n'a pas d'allure »

« Pour elle, ce n'est pas triste. C'est notre regard de citoyen qui se dit : "Ça n'a pas d'allure à Rimouski." Mais, dans le contexte économique actuel, on en est là. Le cas de cette dame frappe l'imaginaire, mais d'autres campent ailleurs ou dorment dans leur voiture, souvent sur des terrains privés. Ils sont cachés, mais ils sont là. Des gens les tolèrent, leur parlent, leur apportent un déjeuner. Beaucoup de citoyens posent des gestes concrets pour aider », explique Luc Jobin.



La dame de la Montée-Industrielle-et-Commerciale à Rimouski Photo courtoisie



La femme trimbale son campement sur la montée Industrielle-et-Commerciale. Photo courtoisie

Tout doit se faire dans le cadre de la loi, sans contrainte

Afin de venir en aide à une personne itinérante, les intervenants privilégient une approche discrète pour gagner sa confiance. Tout doit se faire dans le cadre de la loi, sans contrainte.

Bruno St-Pierre

Dans le cas de Ginette, qui vit dans la Cité des achats à Rimouski, Luc Jobin cite le groupe IAM : nous sommes des « spectateurs du désespoir ». Pourtant,

il garde foi en l'humain.

« Un jour, cette personne pourra se réinsérer socialement. Mais si on braque trop les projecteurs sur elle, on risque de nuire. Si on en parle peu, ce n'est pas pour cacher les choses, c'est pour l'accompagner, à son rythme, vers un mieux-être », soutient-il.

Créer des conditions favorables

Dans une petite communauté comme

Rimouski, il faut, selon lui, créer des conditions favorables à la réinsertion.

« Si tout le monde connaît son visage et son histoire, il sera difficile de lui trouver un logement ou de la réintégrer socialement. En plus de la loi, il faut aussi composer avec le jugement populaire. Bien des gens s'inquiètent pour elle et c'est légitime. Mais d'autres, malheureusement, l'ont déjà classée parmi les indésirables. »

Agir avec doigté

Les opérations de déneigement débuteront bientôt et les charriages passeront tout près de son campement. Les autorités se disent prêtes à intervenir au besoin.

« Si sa sécurité est menacée, des actions seront prises, assure M. Jobin. Mais il faut agir avec doigté. Trop de gens autour d'elle et elle risque de se braquer. »

Avec le temps froid, la demande risque d'augmenter

Rimouski tissé serré contre l'itinérance

Le fondateur et directeur général d'En tout C.A.S., Luc Jobin, salue l'étroite collaboration entre les différents organismes de Rimouski dans le dossier de l'itinérance. Selon lui, le modèle rimouskois permet de trouver rapidement des solutions pour aider les personnes sans abri.



Bruno St-Pierre
info@lesoir.ca

Il cite entre autres l'ouverture du premier centre d'hébergement d'urgence pour les itinérants, le « 95 », à la mi-septembre, sur la rue de l'Évêché Ouest.



Le directeur général de En tout cas, Luc Jobin
Photo courtoisie

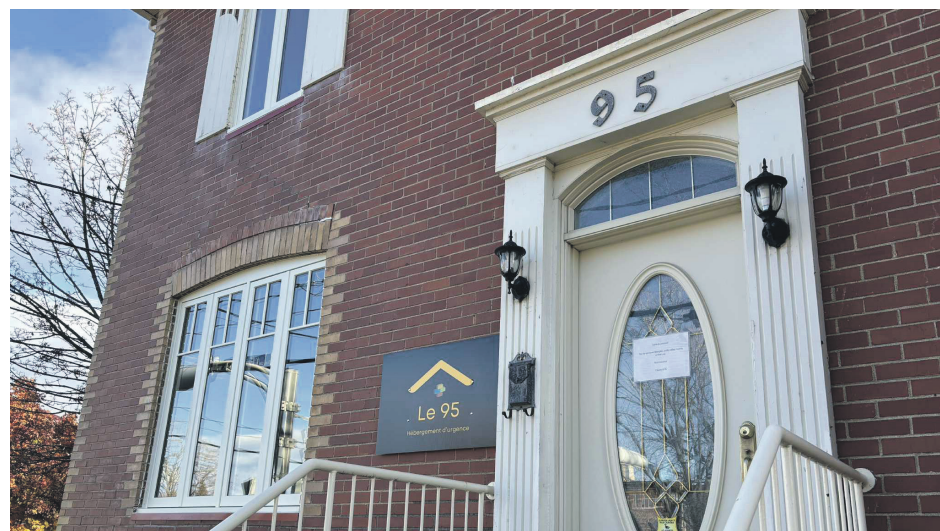
Depuis la COVID, le phénomène de l'itinérance a pris de l'ampleur partout en Occident. Autrefois moins visibles, les citoyens côtoient maintenant les itinérants tous les jours. La pénurie de logements, la flambée des prix, la hausse constante du coût de la vie et les salaires qui ne suivent pas forcent de plus en plus de personnes à vivre dans la rue.

« On a l'image du gars qui se promène avec son panier d'épicerie, mais ça a complètement changé. Au 95, on peut héberger des gens qui travaillent, mais qui n'ont pas d'appartement, des jeunes, des couples. On a maintenant des personnes de 60 ans et plus qui viennent ici. On ne se doutait pas de ça », indique monsieur Jobin.

Depuis l'ouverture du refuge au 95 de la rue Évêché Ouest, de 4 à 10 personnes y séjournent chaque jour pour prendre un repas chaud et passer la nuit. Contrairement à d'autres centres d'hébergement au Québec, le 95 accepte les personnes intoxiquées par la drogue ou l'alcool, mais interdit la consommation sur place.

Itinérance cachée

Avec le temps froid, la demande risque d'augmenter. Il demeure toutefois très difficile d'avoir un portrait juste de la situation de l'itinérance. « Ça varie beaucoup. Il y a des gens qui veulent vivre à leur façon, sans

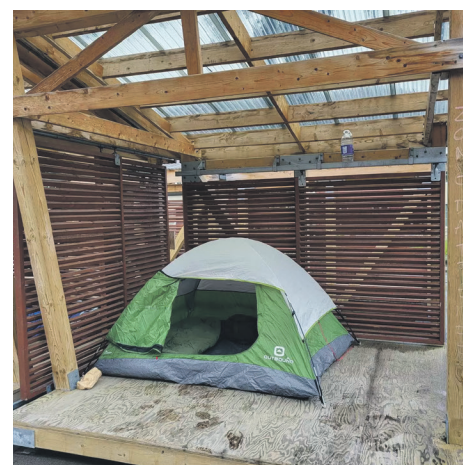


Le centre d'hébergement d'urgence pour l'itinérance à Rimouski, « Le 95 », situé au 95, rue de l'Évêché Ouest. Photo Olivier Therriault

aide de personne. Des gens en migration qui s'arrêtent ici en route vers un grand centre. D'autres qui campent dans leur auto ou sur un terrain privé, que les propriétaires tolèrent », raconte Luc Jobin.

Il y a aussi une itinérance cachée, difficile à mesurer. Des gens qui se tournent vers la famille ou des amis pour trouver un toit. Un dénombrement en avril 2024 a recensé une centaine d'itinérants au Bas-Saint-Laurent. Les données du second dénombrement, tenu le printemps dernier, n'ont pas encore été publiées.

Pour le moment, Rimouski évite les problèmes liés à la consommation de



Une tente installée au parc de la Gare à Rimouski. Photo archives Le Soir

drogues dures, comme la xylazine, surnommée la » drogue du zombie « . « La situation n'est pas rose, mais on s'en sort moins mal qu'ailleurs », soutient monsieur Jobin.

Établir un lien pour déceler les problèmes

Luc Jobin œuvre dans le milieu communautaire depuis 30 ans, alors qu'il était travailleur de rue à Trois-Rivières. Enseignant au Cégep de Rimouski, il a fondé l'organisme En tout C.A.S. à son retour à Rimouski. Pour lui, aider les autres va de soi.

Bruno St-Pierre

« Créer des contacts, c'est l'humain qui est intéressant. C'est un engagement indéfectible envers ma communauté.

» Il cite à ce chapitre l'intellectuel américain Noam Chomsky : *penser globalement, agir localement*.

Trois travailleurs de rue sont actuellement employés de l'organisme, mais il en faudrait plus. « Le travail de rue, c'est de faire des petits gestes ordinaires que trop peu de gens se donnent la peine de faire. C'est d'entrer en contact avec les gens. Les problèmes, il y en a plein. Le travailleur de rue, c'est un accompagnateur qui

dirige vers les services qui existent », stipule monsieur Jobin.

En tout C.A.S. réalise plus de 1500 interventions par année, principalement auprès des jeunes. L'objectif est de déceler les problèmes avant d'en arriver à l'itinérance.

Voir venir les coups

Dans le dossier de l'itinérance à Rimouski, Luc Jobin salue l'étroite

collaboration entre les autorités municipales, le CISSS et les organismes communautaires ce qui permet de voir venir les coups. « La ville, la santé publique, les policiers et les pompiers. On se parle tout ce monde là. On a développé des alliances, ce qui a permis entre autres la création du 95. La tolérance et l'ouverture des citoyens, face aux gens qui se retrouvent, à la rue, font toute la différence

Yolande Hould est la nouvelle mairesse

Sainte-Luce : le changement a gagné

Yolande Hould estime que le besoin de changement de la population a joué en sa faveur dans son élection à la mairie de Sainte-Luce.

Véronique Bossé

La cheffe de l'Alliance citoyenne, un parti politique formé à Sainte-Luce, a remporté la victoire avec 796 votes contre 428 pour l'ex-mairesse, Micheline Barriault. «Quand on faisait du porte-à-porte, les gens nous faisaient part de leur désarroi. Ils avaient besoin d'un changement pour se sentir écoutés, parce qu'ils avaient l'impression de ne pas l'être», indique madame Hould, en entrevue avec *Le Soir*.

La nouvelle mairesse se dit d'autant plus heureuse d'avoir obtenu une majorité de 65 % des voix. Quatre des six candidats de l'Alliance citoyenne ont été élus, le 2 novembre. «C'est avec plaisir qu'on travaillera avec les deux autres membres du conseil», assure Yolande Hould.

Calme et respect

Parmi les membres de son équipe devenus conseillers municipaux se trouve François Gagnon-Lévesque. La Municipalité a essuyé un deuxième refus, en mai dernier, d'exproprier

sa propriété du 3^e Rang Est, d'une superficie d'environ 19 hectares, pour y installer des installations de captage d'eau. Le lot comprend quelques plans d'eau, dont un lac ayant servi pour une pisciculture, un chalet construit autour de 1997 et un entrepôt.

«Après la première séance du conseil à laquelle je suis allée, en sortant, une personne m'a abordé. C'était François. Il m'a dit : madame, j'ai beaucoup aimé vos interventions. Vous êtes calme et, si vous décidez de vous présenter comme mairesse, je me présenterai à vos côtés comme conseiller.»

D'autres personnes lui ont par la suite fait des commentaires semblables, selon lesquels elle ferait une bonne mairesse. «Je leur disais que je n'étais pas là pour ça, que je voulais juste prendre de l'information, mais que, dans l'éventualité où personne ne se présenterait contre Micheline Barriault, que j'allais réfléchir à cette possibilité. Les interactions que je voyais au conseil municipal manquaient, selon moi, de respect. C'est une attitude qui me dérange. Pendant toute ma carrière, j'ai été respectueuse et à l'écoute des gens, alors je trouvais cela inconfortable.»



Yolande Hould Photo courtoisie

Pas seulement le tourisme

Maintenant qu'elle est élue, Yolande Hould mentionne qu'elle compte se montrer digne de la confiance que lui ont accordée les résidents de Sainte-Luce. Les prochains mois s'annoncent d'ailleurs assez chargés pour les membres du nouveau conseil municipal, avec une première séance le 17 novembre et la préparation du budget pour l'année 2026.

«Je suis confiante. Je trouve que nous avons une belle équipe. Nous ne sommes pas là pour nous disputer : nous sommes là pour faire avancer la municipalité. Je suis convaincu que

nous allons travailler dans le même sens que nos citoyens. Ce sont eux nos clients, alors ce sont eux qui doivent être satisfaits.»

Madame Hould pense d'ailleurs que les initiatives touristiques de Sainte-Luce ne devraient pas prendre toute la place, au détriment de ses citoyens. La revitalisation du secteur de Luceville est un autre projet qui se trouve sur la table à dessin. «On va s'attaquer davantage aux besoins des citoyens, puisqu'eux sont ici 12 mois par année.»

Saint-Germain : Cousineau Morin demande un recomptage

Le sort du district Saint-Germain, à Rimouski, se jouera vraisemblablement par une procédure judiciaire. Ayant perdu par seulement deux votes lors de l'élection du 2 novembre, le conseiller municipal sortant, Philippe Cousineau Morin, a demandé qu'un nouveau dépouillement confirme le résultat.

Annie Levasseur

Ce dernier a obtenu 560 voix alors qu'Élise Gagnon l'a emporté avec 562. Alain Caron a reçu la confiance de 285 électeurs. «J'ai transmis mes observations sur des irrégularités du processus électoral, dont le nombre

de bulletins rejetés. Ce sera au juge de déterminer si ça mérite d'y voir clair à nouveau. Ce n'est pas automatique, mais je pense que la décision va se prendre avec les observations que je vais transmettre», dit-il.

En tout, 58 bulletins de vote ont été jugés invalides pendant le processus électoral. Philippe Cousineau Morin, qui siégeait au conseil municipal depuis 2021, assure qu'il se pliera au résultat.

«Je vais attendre le verdict. Il n'y aura pas d'appel. Je remplis présentement une demande comme prévu à la Loi sur les élections et les référendums

dans les municipalités. C'est à la Cour du Québec et ce sera traité en urgence. Ça mettra fin et lumière sur le processus.»

Surpris du résultat

Par rapport à sa défaite de dimanche, Cousineau Morin s'est dit surpris du résultat final. «Je suis surtout surpris de m'être fait féliciter pour ma victoire tôt le matin. Il y a de cela dans le processus. Tout peut s'expliquer, mais je n'avais pas des yeux partout, donc c'est pour ça que je veux transmettre une demande de nouveau dépouillement.»



Philippe Cousineau Morin Photo courtoisie

Étienne Lévesque succède à Georges Deschênes à la mairie

Saint-Gabriel tourne la page après 16 ans

Lors des élections du 2 novembre, les citoyens de Saint-Gabriel-de-Rimouski ont opté pour le changement en accordant leur confiance à un nouveau maire. Ils ont élu Étienne Lévesque avec près de 80% des voix.

Véronique Bossé

Le jeune père de famille, qui est de retour à Saint-Gabriel depuis 2016, avait effectué deux mandats comme conseiller municipal avant de tenter sa chance. Il explique que son contexte familial et son intérêt à connecter les entreprises, les organismes et les citoyens faisaient de sa candidature un choix logique.

« Georges Deschênes, qui était mon maire en 2017 et 2021, avait soulevé ma facilité à parler en public. Il m'avait dit que ça me servirait un jour. On

croyait que Georges ne se représenterait pas en 2025, mais il avait encore de l'intérêt à être maire. Loin de moi l'idée de vouloir prendre sa place, mais comme j'avais de l'intérêt et que le contexte faisait qu'il était opportun pour moi de relever ce défi, j'ai laissé le choix entre les mains des Gabrielois », explique monsieur Lévesque

Maintenant élu, il compte s'attaquer à la réfection du réseau d'aqueducs et d'égout de Saint-Gabriel-de-Rimouski ainsi que réduction de la vitesse des véhicules sur la rue Principale. « Il y a des citoyens qui nous ont interpellés. Nous avons fait un sondage, qui a mené à un plan quinquennal de développement, qui stipule que ça roule trop vite dans le village. Ce n'est pas sécuritaire pour les enfants, les piétons et les cyclistes. Nous allons donc devoir interpeler la Sûreté du Québec, ainsi que le ministère des Transports afin de trouver des solutions pour sécuriser la zone piétonnière. »

Poursuivre dans la même veine

Le nouveau maire ne compte pas mettre de côté les projets qui étaient portés par Georges Deschênes. Il mentionne cependant qu'il doit encore recueillir de l'information sur certains d'entre eux, comme le projet domiciliaire derrière le lac Hallé. « Le projet avance rondement, mais je vais avoir besoin de plus d'informations de la part de la direction générale pour prendre les bonnes décisions afin de construire ce chemin. C'est un beau



Le nouveau maire de Saint-Gabriel-de-Rimouski, Étienne Lévesque, en compagnie de sa famille. Photo courtoisie

projet, il reste à voir les modalités qui l'entourent. »

Étienne Lévesque compte aussi s'affairer à ce qu'un guichet automatique soit de nouveau implanté à la municipalité, comme le souhaitait monsieur Deschênes.

Guichet automatique

« Nous avons perdu notre caisse lorsque le centre de services a été fermé dans le village. Nous avons du même coup perdu notre guichet, mais l'argent comptant demeure un besoin pour nos citoyens. Monsieur Deschênes avait donc discuté avec des entreprises qui pourraient nous

vendre un guichet automatique. Je ne sais pas encore comment sera géré ce guichet ou qui en sera le propriétaire : j'aurai besoin d'informations, mais c'est un projet qui sera porté par le nouveau conseil, au même titre que le faisait monsieur Deschênes. »

Aussi administrateur du Comité de développement de Saint-Gabriel, monsieur Lévesque souhaite continuer à mettre en valeur les entreprises de sa municipalité. « J'avais déjà cet intérêt de mener des campagnes d'achat local pour que d'autres entreprises s'implantent chez nous et conserver celles que nous avons présentement. »



Georges Deschênes Photo courtoisie

À VENIR

CAHIER DES *VOEUX* DE NOËL

17 DÉCEMBRE 2025

Date limite pour envoyer les photos
1^{er} déc. 2025

FAITES VITE!

Envoyez-nous vos photos d'enfants dès maintenant!

OU par courriel à mdaraiche@lesoir.ca

Important! Inscrive :

- Votre secteur (Rimouski-Neigette, Mitis, Matapédia)
- Le prénom des enfants
- Leur âge

Le **SOIR**

Route 132 dangereuse : débat relancé

Est-ce que la route 132 est dangereuse entre Le Bic et Notre-Dame-des-Neiges ? Est-ce que les accidents qui s’y produisent auraient pu être évités, dans l’éventualité où l’autoroute 20 aurait existé à cette hauteur ? Est-ce que l’autoroute 20 pourrait améliorer le bilan routier ?



Johanne Fournier
jfournier@lesoir.ca

Voilà autant de questions qui refont surface depuis le dernier accident mortel survenu le 26 octobre à Saint-Simon-de-Rimouski. *Le Soir* a fouillé le dossier.

Ce drame relance sans contredit le débat sur la sécurité de la route 132 et sur l’urgence de prolonger l’autoroute 20 dans ce secteur. Le dernier accident mortel, qui s’est produit sur le fameux tronçon où l’autoroute 20 est inexistante, n’est malheureusement pas un cas isolé.

Le tronçon de la route 132 entre Notre-Dame-des-Neiges et Le Bic a été le théâtre de 14 accidents mortels entre 2014 et 2023, selon les données de la Société de l’assurance automobile du Québec (SAAQ).

Pour cette même période, cette section de route a enregistré 931 accidents, dont 17 graves et 201 avec blessures légères. Les dommages matériels représentent la majorité des 699 accidents recensés. Les



Le tronçon de la route 132 entre Notre-Dame-des-Neiges et Le Bic a été le théâtre de 14 accidents mortels entre 2014 et 2023, selon les données de la SAAQ. Photo Johanne Fournier

années 2015 et 2021 se distinguent plus particulièrement avec respectivement 107 et 106 accidents.

En comparaison, l’autoroute 20 entre Rimouski et Mont-Joli, sur une distance comparable, affiche un meilleur bilan avec 637 accidents sur la même période, soit 294 de moins que sur la route 132. Le nombre d’accidents mortels y est aussi légèrement inférieur avec 11 décès, comparativement à 14 sur la route 132.

Infrastructure jugée sécuritaire

Malgré ces chiffres, le porte-parole du ministère des Transports et de la Mobilité durable du Québec (MTMQ) maintient que «la route 132 entre Notre-Dame-des-Neiges et Rimouski est une infrastructure routière sécuritaire».



Le porte-parole du MTMD, Jean-Michel Langlais, assure que la route 132 demeure sécuritaire. Photo Johanne Fournier

«Le ministère déploie tous les moyens possibles pour assurer la sécurité des usagers de la route», affirme Jean-Philippe Langlais. Il précise du même souffle que le ministère «échange régulièrement avec ses partenaires municipaux et demeure à l’écoute des besoins de ceux-ci».

Selon monsieur Langlais, lorsqu’une municipalité présente une demande visant à améliorer la route, «celle-ci est analysée par le ministère». «Si les études menées concluent que des améliorations sont requises, le ministère apporte les correctifs qui s’imposent», assure-t-il.

Accidents sur l’autoroute 20 entre Rimouski (Le Bic) et Mont-Joli

Année	Gravité				Total
	Domage matériel	Légère	Grave	Mortelle	
2014	49	10	1	1	61
2015	45	13	0	1	59
2016	51	9	2	2	64
2017	52	16	1	1	70
2018	49	12	1	0	62
2019	64	15	0	1	80
2020	46	11	0	3	60
2021	46	6	0	0	52
2022	45	9	0	1	55
2023	61	10	2	1	74
Total	508	111	17	14	637

Accidents sur la route 132 entre Notre-Dame-des-Neiges et Rimouski (Le Bic)

Année	Gravité				Total
	Domage matériel	Légère	Grave	Mortelle	
2014	65	20	2	2	89
2015	77	25	1	4	107
2016	67	22	1	0	90
2017	72	13	4	0	89
2018	59	25	2	1	87
2019	61	22	1	1	85
2020	65	10	1	1	77
2021	75	28	2	2	106
2022	80	20	1	2	103
2023	79	16	2	1	98
Total	699	201	17	14	931

Québec refuse de se prononcer

La 20 aurait-elle pu sauver des vies ?

L'autoroute 20 aurait-elle pu éviter certains de ces drames? Le ministère des Transports et de la Mobilité durable du Québec (MTMD) refuse de se prononcer.

Johanne Fournier

«À savoir si les accidents survenus sur la route 132 auraient pu être évités advenant la présence d'une autoroute dans ce secteur, le ministère ne peut se prononcer en raison du caractère hypothétique de la question», répond son porte-parole, Jean-Philippe Langlais.

Il renvoie la balle à une autre instance gouvernementale. «Les questions sur les causes et les recommandations découlant des enquêtes réalisées à la suite d'accidents mortels doivent être adressées au Bureau du coroner.»

Jean-Philippe Langlais précise toutefois que, «lors d'un accident mortel,

le ministère collabore avec la Sûreté du Québec et le Bureau du coroner dans le cadre de leurs enquêtes respectives». «Le ministère prend connaissance des recommandations du coroner, les analyse et pose des gestes additionnels si nécessaire», renchérit-il.

Solution pour l'avenir ?

Sans établir de lien direct avec les accidents passés, le ministère reconnaît les avantages sécuritaires d'une autoroute. «Le projet de bonification de l'autoroute 20 a pour objectif de procurer différents gains en favorisant notamment la mobilité et l'accessibilité des régions du Bas-Saint-Laurent et de la Gaspésie», explique monsieur Langlais.

Même si le ministère se garde bien d'établir un lien direct avec les accidents survenus sur la route 132, il laisse tout de même entrevoir que



Un accident survenu sur la 132 entre Saint-Simon et Saint-Fabien Photo courtoisie

le prolongement de l'autoroute 20 vient réduire les risques d'accident», confirme le porte-parole du MTMD.

«Du point de vue de la sécurité, une autoroute permet entre autres d'éliminer les intersections et les accès le long du lien routier, ce qui

En attendant la concrétisation de ce projet d'envergure, la route 132 entre Notre-Dame-des-Neiges et Le Bic soulève toujours des questions quant à sa sécurité.

LA PROMOTION D'AUTOMNE
WOOD-PRO
EST DE RETOUR AVEC

STIHL
DE TOUT POUR LE PROFESSIONNEL

15 OUTILS KOMBI
POUR CHACUNE
DE VOS TÂCHES

DE TOUT POUR VOTRE
AMÉNAGEMENT EXTÉRIEUR!

**Trousse Wood-Pro
GRATUITE**
à l'achat d'une scie à
essence admissible

RE 80 239⁹⁹\$
**PROMO
199⁹⁹\$**

MS 162 14"
MS 291
MS 250

BG 50 239⁹⁹\$
**PROMO
219⁹⁹\$**

SH 56 C-E
**PROMO
319⁹⁹\$**

FS 38
FS 111
GTA 26

MINI CULTIVATEUR
BF-KM
COUPE-HERBE
COURBE
FSB-KM
DÉBROUSSAILLEUSE
FS-KM
PERCHE D'ÉLAGAGE
HT-KM
BALAI KW-KM
MOTEUR
KOMBISYSTÈME À ESSENCE
KM 56 RC-E 359⁹⁹\$
**PROMO
329⁹⁹\$**
SOUFFLEUR
BG-KM

SCIE
D'ÉMONDAGE
CASQUE
FUNCTION
GANTS
PROSCAPER
CROCHET
À PULPE

1255,
RUE INDUSTRIELLE,
MONT-JOLI
418 775-5877

À votre service depuis 1958!

**P. LABONTÉ
& FILS**

À 88 ans, accusé en matière de crimes sexuels

Procès de cinq jours pour Audet

Ronald Audet, un Mont-Jolien de 88 ans qui fait face à trois chefs d'accusation en matière de crimes sexuels, a été déclaré apte à subir son procès au terme d'une deuxième évaluation sur son aptitude à comparaître. Il devrait connaître les dates de son procès le 5 janvier 2026.

Alexandre D'Astous

Les dossiers de l'octogénaire étaient de retour à la Cour lundi matin au palais de justice de Rimouski pour fixer les dates du procès. «Nous allons devoir contacter la juge coordonnatrice pour obtenir des dates pour un procès de cinq jours», a indiqué la procureure de la Couronne, Me Marie-Pier Chicoine-Côté.

Prévu initialement à compter du 30 juin, le procès avait été d'abord reporté du 26 au 29 août au palais de justice de Rimouski, avant qu'une nouvelle évaluation psychiatrique ne soit demandée.

La juge Annick Poirier avait accepté la première demande de report formulée par l'avocate de l'accusé, Me Caroline Bérubé, malgré l'objection

de la procureure de la Couronne, Me Marie-Pier Chicoine-Côté.

Ronald Audet fait face à deux chefs d'accusation d'attentat à la pudeur et un de grossière indécence. Le vocable attentat à la pudeur n'existe plus aujourd'hui. Il a été remplacé par celui d'agression sexuelle, mais les accusations doivent être celles qui étaient en place au moment des gestes reprochés.

L'octogénaire a été arrêté le 28 septembre 2023 et libéré sous promesse de comparaître le 3 octobre, ce qu'il a fait au palais de justice de Mont-Joli.

Apte à subir son procès

Ronald Audet a été déclaré apte à subir son procès à la suite d'une première évaluation par un spécialiste.

«Mon client a eu des problèmes cardiaques qui ont mené à un ACV. Il a des hauts et des bas. Nous avons tenu l'enquête préliminaire pendant que mon client était hospitalisé à la suite d'un ACV», a mentionné Me Caroline Bérubé, lors d'une précédente comparution.



Ronald Audet Photo courtoisie

Audet a été cité à son procès au terme de son enquête préliminaire. Comme c'est la coutume, les témoignages livrés au stade de l'enquête préliminaire sont frappés d'une ordonnance de non-publication afin de ne pas influencer le procès à venir. Ronald Audet a choisi un procès devant un juge seul (sans jury). Les accusations sont en lien avec des événements qui seraient survenus entre septembre 1974 et janvier 1983 à Mont-Joli et à Saint-Zénon-du-Lac Humqui.

Nouvelle accusation contre Arsenault

Robert Arsenault, détenu depuis le 7 mai 2025 à la suite d'une perquisition en matière de stupéfiants, fait face à une nouvelle accusation pour laquelle le mandat d'arrestation a été exécuté au Centre de détention de Rimouski, le 15 octobre dernier.

Alexandre D'Astous

Il a comparu au palais de justice de Rimouski, le 3 novembre, pour être formellement accusé d'avoir volé divers articles au Super C, le 30 avril 2025.

Me Marie Alex Claveau a comparu pour Me Maryse Beaulieu. Elle a plaidé non coupable.

La procureure de la Couronne, Me Marie-Pier Chicoine-Côté s'est objectée à la remise en liberté de l'accusé, déjà détenu dans les dossiers initiaux reliés aux stupéfiants.

Ouverture des paquets scellés

Lors du retour en cour d'Arsenault, la défense a poursuivi l'analyse de la preuve à la lumière des paquets scellés ouverts le 8 septembre dernier. L'ouverture des scellés visait à connaître les motifs ayant mené à l'émission du mandat de perquisition et de son arrestation, le 7 mai dernier, dans une maison de chambres située sur l'Allée du Rosaire à Rimouski.

En mai, Robert Arsenault était en liberté sous condition au moment où la Sûreté du Québec a saisi environ 45 grammes de cocaïne, 145 médicaments d'ordonnance, 45 grammes de cannabis illicite, divers équipements servant au trafic de stupéfiants et environ 800\$ en argent comptant

L'homme est accusé de possession de stupéfiants en vue de trafic et de possession d'une somme d'argent sachant qu'elle avait été obtenue de la perpétration d'une infraction.

Desgagné attend sa sentence

Le propriétaire d'une écurie de Saint-Fabien, Patrick Desgagné, sera officiellement déclaré coupable de deux chefs d'accusation de contacts sexuels sur une mineure le 9 janvier 2026, au palais de justice de Rimouski, tout juste avant les représentations sur la peine qui sont prévues pour une durée de 90 minutes.

Alexandre D'Astous

«Nous avons reçu le rapport sexologique et le rapport présentiel qui nous amènent à vouloir faire une preuve sur sentence», a mentionné l'avocat de l'accusé, Me Damir Musaefendic.

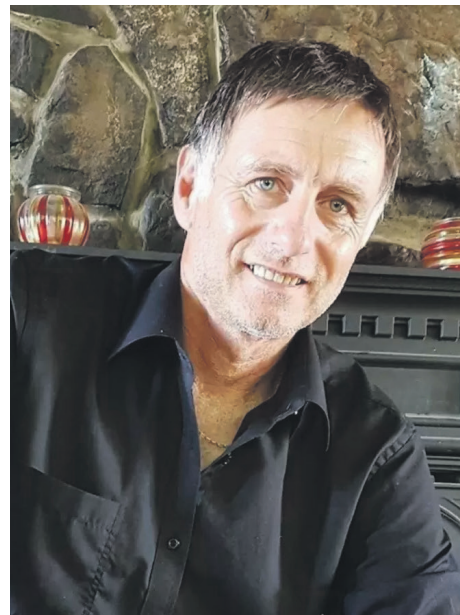
L'homme de 54 ans a plaidé coupable en juillet dernier, mais le juge avait reporté la déclaration officielle de

culpabilité de l'accusé afin de ne pas se saisir du dossier pour la suite des procédures.

Attouchements

Selon la dénonciation obtenue par Le Soir.ca, Patrick Desgagné est accusé d'avoir touché une partie du corps de la victime de moins de 16 ans à des fins sexuelles et d'avoir incité la victime à le toucher aux mêmes fins.

Une ordonnance de non-publication protège l'identité de la victime puisqu'elle était mineure au moment des faits reprochés qui se sont déroulés du 30 juin 2016 au 15 avril 2019. Desgagné a aussi plaidé coupable à une accusation de possession de matériel de pornographie juvénile.



Patrick Desgagné Photo Facebook

Meurtre d'Adrien Allard en 1979 à Causapscal.

Denis Desrosiers plaide non coupable

Denis Desrosiers reviendra en cour le 12 décembre après avoir plaidé non coupable à une accusation d'homicide involontaire portée contre lui entourant la mort d'Adrien Allard, survenue il y a 46 ans, à Causapscal.

Johanne Fournier

Lors d'une brève comparution devant le juge François Boisjoli au palais de justice d'Amqui, le 4 novembre, l'homme de 69 ans a fait connaître sa décision par l'entremise de son avocate. M^e Claudie Gallant-Bergeon a indiqué que des discussions étaient en cours avec la poursuite et a demandé la remise du dossier au 12 décembre. L'accusé a également manifesté son souhait d'être jugé par un juge seul, sans jury.

Le 10 février 1979, vers 19 h 15, deux hommes armés et masqués, vêtus d'habits de motoneige bleus, se sont présentés à la ferme des frères Allard à Causapscal.

Selon les rapports de l'époque, une altercation aurait éclaté entre les intrus et les deux frères. Adrien Allard, qui était âgé de 59 ans, aurait succombé à ses blessures causées par des coups

reçus à la tête et à l'abdomen. Selon les journaux de la fin des années 1970, ce drame avait profondément secoué la communauté de Causapscal.

Malgré les efforts des enquêteurs, les deux motoneigistes n'avaient jamais été identifiés ni retrouvés. L'affaire était demeurée irrésolue pendant plus de quatre décennies.

Grâce aux avancées scientifiques

Des preuves d'ADN qui ont permis aux enquêteurs de rouvrir l'enquête, Denis Desrosiers a d'abord été arrêté et interrogé par les policiers de la Sûreté du Québec (SQ) en février.

En juin, il a comparu devant le tribunal pour répondre à quelques chefs d'accusation, notamment d'entrée par effraction dans l'intention de commettre un acte criminel, de voies de fait ainsi que de possession et d'utilisation illégales d'une arme à feu. Puis, le 5 septembre, il a formellement été accusé d'homicide involontaire.

Selon la SQ, le deuxième suspect dans cette affaire serait aujourd'hui décédé, ce qui fait de Denis Desrosiers la seule personne à répondre de



Denis Desrosiers plaide non coupable à l'accusation d'homicide involontaire entourant le décès d'Adrien Allard. Photo tirée de Facebook

ces événements survenus il y a près d'un demi-siècle.

Conditions strictes

Le Matapédien a été remis en liberté provisoire moyennant le versement d'un dépôt de 2000 \$ et le respect de conditions strictes. Il lui est notam-

ment interdit de communiquer avec certaines personnes ainsi que de posséder ou de porter des armes à feu ou des armes blanches. Il doit également se présenter chaque jeudi au poste de la SQ d'Amqui.

L'accusé est passible d'une peine d'emprisonnement à perpétuité.

Djanick Michaud ne veut plus de jury

Accusé d'agression sexuelle sur une personne mineure, Djanick Michaud a changé son option pour un procès devant un juge seul, plutôt que devant un juge et jury comme il avait initialement été demandé.

Alexandre D'Astous

L'ex-candidat à la mairie de Rimouski en 2017 a subi son enquête préliminaire, les 4 et 5 novembre, sous la forme d'un interrogatoire au préalable.

Contrairement à une enquête préliminaire traditionnelle, les procédures d'un interrogatoire au préalable se tiennent sans juge et sans public. La

défense peut interroger les témoins de son choix en présence du procureur de la Couronne afin de se préparer pour le procès à venir.

Les gestes reprochés à Michaud se seraient produits entre le 1er septembre 2019 et le 10 octobre 2021.

Autres accusations

Selon la dénonciation obtenue par *Le Soir*, l'homme d'affaires est aussi accusé d'incitation à des contacts de nature sexuelle sur une personne de moins de 16 ans et de voies de fait à l'égard de la même plaignante, dont l'identité est protégée par une ordonnance de non-publication.

Un mandat d'arrestation a été lancé à l'endroit de Djanick Michaud le 13 juin dernier. Il a comparu une première fois le 18 juin dernier.

Le dossier a été frappé d'une ordonnance de non-publication. L'identité du plaignant dans cette affaire est ainsi protégée par le tribunal.

Michaud a aussi été adjoint et attaché politique de Guy Caron alors qu'il était député pour le NPD dans Rimouski-Neigette-Témiscouata-Les Basques. Au moment de son arrestation, il était coordonnateur de la Société nationale de l'Est-du-Québec (SNEQ).



Djanick Michaud
Photo courtoisie

Accusations contestées par Thomas

Après avoir exprimé son intention de plaider coupable à plusieurs chefs d'accusation liés à des infractions sexuelles, Philippe Pierre Thomas a changé d'idée et conteste maintenant les accusations portées contre lui.

Johanne Fournier

Son dossier revenait en cour, le 4 novembre dernier, au palais de justice d'Amqui. Le prévenu fait face à une série d'accusations sérieuses, dont des chefs d'entrave, de voyeurisme, d'agression sexuelle, de harcèlement, de voies de fait et de non-respect d'ordonnance.

Les infractions alléguées se seraient déroulées à Saint-Moïse et ailleurs dans le district de Rimouski sur une période s'étalant de 2005 à 2023.

Selon l'acte d'accusation, Thomas aurait notamment commis des attouchements sur une personne

adolescente entre novembre 2006 et décembre 2007, alors qu'il se trouvait en position d'autorité ou de confiance. L'homme de 51 ans, originaire de Sayabec, aurait également drogué au moins une présumée victime dans l'intention de lui causer du tort.

Parcours judiciaire complexe

Lors de l'audience, le procureur du ministère public a tenu à apporter certaines précisions au tribunal présidé par le juge François Boisjoli. «Depuis un an, monsieur annonce qu'il a l'intention de plaider coupable», a déclaré M^e Simon Blanchette.

Par conséquent, le procureur de la Couronne a indiqué au magistrat qu'il avait eu plusieurs discussions productives avec l'avocat de la défense, M^e Jérôme S. Tremblay, dans le but de négocier un plaidoyer de culpabilité. Cependant, Thomas aurait récemment «changé son fusil d'épaule» et



Philippe Pierre Thomas est accusé de plusieurs délits à caractère sexuel sur des mineurs. Photo courtoisie SQ

souhaite maintenant tenir un procès. «C'est son droit», a ajouté M^e Blanchette.

Procès à venir

Le procureur de la poursuite estime

qu'un procès nécessitera au minimum une semaine d'audience, compte tenu de la complexité des dossiers et du nombre de victimes. À la demande de la défense, le juge a reporté le dossier au 12 décembre, date à laquelle la suite des procédures sera déterminée.

Luck Mervil : sentence en mars

Reconnu coupable d'agression sexuelle le 7 août dernier par le juge de la Cour du Québec, James Rondeau, Luck Mervil a vu le juge Yves Desautniers fixer les représentations sur sentence au 4 et 5 mars, ce jeudi matin, au palais de justice de Rimouski.

Alexandre D'Astous

En compagnie de son avocat, le chanteur et animateur a assisté à l'audience, qui n'a duré que quelques minutes, par vidéoconférence. À la suite du verdict, les dossiers avaient été reportés, à ce 6 novembre, pour fixer une date qui convienne à toutes les parties pour les observations sur la peine qui sont prévues pour deux jours.

Dans les minutes suivant le verdict de culpabilité, les avocats de Luck Mervil ont immédiatement annoncé, dans une note transmise au *Soir.ca*, que le verdict serait porté en appel.

Le juge Rondeau a dit rejeter la défense d'erreur sur la personne présentée par l'accusé. Le magistrat a estimé que la défense de l'ancienne vedette de *Notre-Dame-de-Paris* manquait de crédibilité. « Le tribunal ne croit pas le témoignage de l'accusé », a tranché le juge Rondeau.

Malaises et vertiges

Selon le témoignage de la plaignante, âgée de 19 ans au moment des faits, les événements ont débuté dans un bar du centre-ville de Rimouski.

Après des malaises, la plaignante, dont l'identité est protégée par une ordonnance de non-publication, a décrit un réveil traumatisant dans une chambre d'hôtel où elle avait découvert l'accusé en train de la pénétrer sans son consentement. Malgré ses refus répétés, l'homme lui avait répondu: « Ça fait une heure qu'on est en train de baiser »

Inscription aux
bons de guignolée

La période d'inscription pour
recevoir un bon de guignolée a lieu
du 27 octobre au 21 novembre 2025.

VENEZ DÉPOSER CES DOCUMENTS
DANS LA BOÎTE PRÉVUE À CET
EFFET À L'ENTRÉE DU CENTRE
D'ACTION BÉNÉVOLE, AU 37 RUE
DUCHESNE.

CENTRE
D'ACTION BÉNÉVOLE
RIMOUSKI-NEIGETTE

La
guignolée
des
médias

Plus de 500 000
personnes demandent
de l'aide alimentaire
chaque mois.

maxi

Provigo

NISSAN

DONNEZ

La
guignolée
des
médias

Pour vous inscrire, fournissez des
photocopies des documents suivants:

- Cartes d'identité
- Rapport d'impôt ou avis de cotisation
- Attestation d'enfant à charge
- 1 demande par adresse civique

Décès d'une aînée de 96 ans à Saint-Moïse

Enquête préliminaire jusqu'à cinq jours

L'enquête préliminaire dans le dossier de Sylvie Blouin et de sa fille, Josiane Lemieux-Blouin, devrait s'étendre sur quatre à cinq jours. C'est ce qu'ont convenu la défense et la Couronne avec le juge François Boisjoli lors de l'appel du dossier, le 4 novembre, au palais de justice d'Amqui.

Johanne Fournier

Les deux femmes, originaires respectivement de Saint-Moïse et de Sayabec, font face à des accusations de négligence criminelle ayant causé la mort et d'omission de prodiguer les soins nécessaires à une résidente de 96 ans.

Sylvie Blouin et Josiane Lemieux-Blouin plaident toutes non coupables et ont opté pour un procès devant juge et jury. M^e Hugo Caissy, le procureur de Sylvie Blouin, représentait également M^e Jacinthe Maurice, l'avocate de Josiane Lemieux-Blouin. Les deux accusées étaient absentes.

Lors de l'audience, le procureur de la défense a informé le juge que le renvoi,

qui avait initialement été contesté à la suite de l'enquête préliminaire, ne l'était finalement plus, après des discussions avec le procureur de la poursuite, M^e Simon Blanchette. Le dossier sera de retour au palais de justice d'Amqui le 12 décembre.

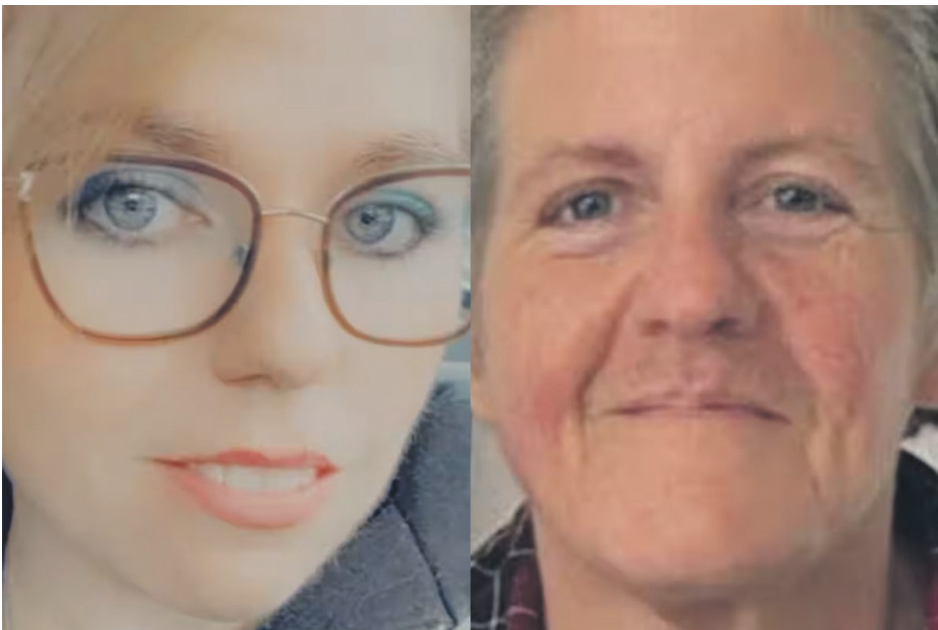
Enquête amorcée en 2022

La mère et la fille ont été arrêtées le 10 juillet 2024 par la division des enquêtes sur les crimes majeurs de la Sûreté du Québec à Rimouski. Elles ont comparu le jour même devant la juge Andrée St-Pierre, qui les a formellement accusées.

L'arrestation faisait suite à une enquête ouverte en février 2022, soit environ un mois après le décès de la présumée victime. La résidence pour aînés de Saint-Moïse a fermé ses portes. C'est à cet endroit que se seraient produits les faits.

Actes reprochés sur plus d'un an

Les actes qui leur sont reprochés se seraient produits entre le 18 décembre



Josiane Lemieux-Blouin et de sa mère, Sylvie Blouin Photos tirées de Facebook

2020 et le 15 février 2022. À cette époque, les deux femmes travaillaient comme préposées aux bénéficiaires à la résidence pour aînés où vivait la dame de 96 ans, à qui elles devaient porter assistance. Sylvie Blouin en était également la propriétaire exploitante.

Depuis ces événements, la Résidence Yannick-Blouin-Lemieux, située au cœur du village de Saint-Moïse et portant le nom du fils de Sylvie Blouin et frère de Josiane Lemieux-Blouin, a fermé ses portes définitivement.

Pierre-Luc Leclerc : le suspense perdure

Accusé de harcèlement criminel et de bris d'engagement, Pierre-Luc Leclerc devait disposer de ses dossiers au palais de justice de Rimouski, le 5 novembre, mais après quelques reports en cours de journée, les dossiers ont finalement été reportés au 19 novembre.

Alexandre D'Astous

«Nous avons une entente pour un plaidoyer de culpabilité s'appuyant sur une trame factuelle écrite», avait déjà mentionné l'avocate de l'accusé, Me Jacinthe Maurice.

Il s'agit d'une synthèse des faits bruts d'une situation, présentée de manière chronologique et objective, qui sert de base à un raisonnement ou à une

analyse, notamment dans le domaine juridique.

Au moment de la comparution, le 5 novembre, Me Maurice a mentionné avoir besoin d'une trentaine de minutes afin d'effectuer quelques modifications à la trame factuelle que devrait admettre son client. Le dossier a alors été reporté en après-midi, puis au 19 novembre, toujours à la même étape, pour en disposer par un plaidoyer de culpabilité, mais sans suggestion commune de sentence.

La première avocate de l'accusé, Me Maryse Beaulieu, avait demandé la permission de cesser d'occuper, parce que le lien de confiance avec son client était brisé définitivement à la suite d'un courriel.

Présent au tribunal, Leclerc avait alors mentionné au juge qu'il souhaitait maintenant être représenté par Me Jacinthe Maurice et que les choses avanceraient.

Remis en liberté

Connu comme l'ancien attaché politique du député de Rimouski-Neigette-Témiscouata-Les Basques, Maxime Blanchette-Joncas, le Rimouskois a été remis en liberté, le 22 novembre 2024, à condition de porter un bracelet antirapprochement et de suivre une thérapie, ce qu'il a fait, en plus de nombreuses conditions à respecter jusqu'à l'imposition de la sentence.



Pierre-Luc Leclerc Photo courtoisie



Des éclaircies dans l'actualité de novembre

Novembre est réputé pour être un des mois les plus difficiles de l'année. Avec le changement d'heure et le froid qui s'installe, la fatigue et la déprime saisonnière ne sont parfois pas bien loin.

En survolant les nouvelles de la semaine, mon constat est que les actualités sont tout aussi grises que le temps dehors. Il faut ouvrir grand les yeux pour trouver de la lumière. C'est dans cet état d'esprit que j'ai envie de vous partager les bonnes nouvelles qui m'ont inspirée dernièrement.

Cheffe de file du logement

Régionalement, je veux nous rappeler le fait que la ville de Rimouski s'est positionnée comme municipalité ayant réussi à trouver une voie de passage face à la crise du logement, en devenant chef de file du nombre de mises en chantier au Québec.

Depuis le début de l'année, c'est 695 unités locatives qui ont été mises en chantier, dont les trois quarts se destinaient au logement subventionné, qu'il s'agisse de logements sociaux ou abordables. En pleine crise du logement, il y a de quoi se réjouir d'un tel tour de force. Quels sont les ingrédients qui ont permis cette réussite ?

Les différentes stratégies de l'administration de Guy Caron contre la pénurie de logements, qui comprenaient des mesures fiscales et réglementaires pour faciliter la réduction des délais pour l'octroi de permis de bâtir.

Les besoins en logement abordable et surtout social restent importants et la situation est loin d'être réglée. Mais il faut reconnaître que les efforts investis ont porté fruit, et il faut s'en réjouir !



Guy Caron, Ruba Ghazal et Zohran Mamdani Photos Le Soir et courtoisie

Des Québécois venus d'ailleurs

Au plan provincial, c'est la sortie du livre de Ruba Ghazal, porte-parole féminine de Québec solidaire, qui m'a apporté du réconfort.

« Comme quoi il y a encore de la lumière dans la grisaille! »

«Les gens du pays viennent aussi d'ailleurs» est un cri du cœur dans laquelle elle raconte son histoire, en tant qu'immigrante et enfant de la loi 101. Elle nous parle de son parcours de petite fille ne parlant pas un mot de français à son arrivée au Québec, à députée et militante indépendantiste. Elle nous parle du

Québec qui l'a accueilli : un Québec riche de son école publique et de ses organismes communautaires, généreux et solidaire, qui lui a permis de déployer ses ailes et de se sentir bien chez elle.

Cette élue encore peu connue du grand public gagne à se faire connaître à travers ce plaidoyer inspirant qui nous offre une vision du Québec dans ce qu'il a de meilleur à offrir !

Victoire démocrate retentissante

À l'international, on a assisté la semaine dernière à un coup d'éclat retentissant, avec l'élection de Zohran Mamdani à la mairie de New York.

Alors que peu de bonnes nouvelles nous arrivent des États-Unis, ce jeune élu démocrate a mis de l'avant des propositions audacieuses pour s'attaquer à l'enjeu fondamental du coût

de la vie, comme la gratuité des transports et des garderies, le gel des prix des loyers et des épiceries publiques au cœur des quartiers mal desservis, en allant chercher des revenus, entre autres auprès du 1 % des plus riches.

L'élection d'un musulman de gauche de 34 ans au cœur du pays dirigé par un président-roi a de quoi nous raviver l'espoir : c'est encore possible de convaincre les gens qu'on peut s'attaquer aux plus riches pour plus de justice sociale, de solidarités et une meilleure qualité de vie pour le plus grand nombre !

Évidemment, tout est encore à faire et ce programme ambitieux doit passer l'épreuve de la réalité, mais sa victoire en soi est un tour de force et a de quoi nous inspirer !

Comme quoi il y a encore de la lumière dans la grisaille de novembre.

Lock-out chez Agropur à Amqui

Les négociations sont au point mort

L'impasse se poursuit entre Agropur et les employés de son usine d'Amqui, en lock-out depuis le 13 octobre. Les deux parties campent sur leurs positions et reprendront les discussions officiellement que le 20 novembre prochain.

Alexandre D'Astous

Les négociations sont au point mort. Alors que la dernière séance de négociations, survenue le 29 octobre, n'a pas permis de rapprochements, celle du 5 novembre a été annulée, malgré une rencontre de préparation survenue deux jours plutôt.

Depuis ce temps, le président de la CSD Construction, Carl Dufour, le syndicat représentant les employés, est venue apporter son soutien aux travailleurs sur la ligne de piquetage, devant l'usine à Amqui.

«Il a échangé avec les membres sur la situation qu'ils traversent, alors que les négociations sont au point mort, dans un esprit de solidarité syndicale», a mentionné le conseiller à la vie syndicale pour la Centrale des syndicats démocratiques du Québec (CSD), Patrick Cyr.

Incompatible avec l'industrie

En plein lock-out avec ses employés, Agropur a confirmé le transfert de

façon permanente de la production de fromage en grains et de fromage cheddar de l'usine d'Amqui vers d'autres usines de son réseau, à la fin d'octobre. Cette décision était connue depuis deux ans par le syndicat.

«Nous n'avions pas de date officielle, mais c'était dans l'air. Nous ne sommes pas surpris, mais déçus que cela se fasse pendant que nos nombres sont à la rue et voient un sous-traitant sortir les machines devant leurs yeux, comme ce fut le cas la semaine dernière», a indiqué monsieur Cyr.

En échange d'une entente

D'autre part, Agropur dit analyser un projet d'investissement pour son usine d'Amqui qui viserait à augmenter sa capacité de production de fromage cottage.

«Toutefois, la conclusion d'une entente de travail qui respecte notre cadre financier représente une considération importante dans l'analyse. Il y a une opportunité. La demande pour les produits riches en protéines est en forte croissance et le fromage cottage gagne en popularité au Canada. Cette opportunité attire aussi d'autres acteurs de l'industrie, ce qui signifie que le temps joue contre nous», précise le porte-parole de l'employeur, Guillaume Bérubé.



Des employés d'Agropur réunis en assemblée à Amqui. Photo courtoisie

AGA

Avis de convocation

Les **membres** de la Coopérative funéraire du Bas-Saint-Laurent, par la présente, sont convoqués à l'assemblée générale annuelle de la Coopérative funéraire du Bas-Saint-Laurent qui aura lieu :

Date : Mardi le 25 novembre 2025

Heure : 19 h

Endroit : Coopérative funéraire du Bas-Saint-Laurent,

Site mausolée Elisabeth-Turgeon

280, 2^e rue est, Rimouski

L'ordre du jour :

- Rapport du conseil d'administration ;
- Rapport de la direction ;
- Présentation des états financiers ;
- Adoption du partage des trop-perçus, s'il y a lieu ;
- Période de questions au conseil d'administration ;
- Élections et engagement des élus.

Obligatoire

Veuillez noter que, lors des élections, toute candidature proposée à l'assemblée devra faire l'objet d'un préavis signé par un membre ayant droit de vote, contresigné par le candidat et donné dans les délais prévus et selon les règles affichées à la Coopérative, soit au plus tard le 20 novembre 2025 à 16 h 30 siège social de Rimouski. Les formulaires sont disponibles au bureau du siège social (286, St-Jean-Baptiste ouest, Rimouski).

Tous les **membres** de la Coopérative sont cordialement invités à participer à cette assemblée

Le conseil d'administration de la Coopérative funéraire du Bas-Saint-Laurent.

Par Monsieur Gaston Tardif
Secrétaire

En cette année internationale des coopératives, un cocktail soulignant notre 50^e anniversaire de fondation se tiendra à 17 h. Sont les bienvenus, les membres ainsi que toutes les personnes ayant contribué au développement, à la croissance et au rayonnement de la Coopérative funéraire du Bas-St-Laurent ces 50 dernières années. Veuillez confirmer votre présence avant le vendredi 21 novembre 13h par courriel à l'adresse suivante : sonia.lucas@cfbsl.com



Coopérative funéraire
du Bas-Saint-Laurent

280, 2^e rue est, Rimouski
418 722-7044
www.cfbsl.com





Le supermarché IGA du boulevard Jessop a subi une cure de rajeunissement.
Photo Annie Levasseur

Les deux épiceries rimouskoises d'Alimentation Coop ont subi une cure de rajeunissement dans les derniers mois. Sept millions de dollars ont été investis pour moderniser les installations.

Annie Levasseur

L'inauguration s'est tenue, jeudi matin, au IGA du boulevard Jessop. Les travaux ont été entrepris au printemps dernier et ils viennent d'être complétés. Le rafraîchissement a coûté 5 M\$ pour l'épicerie sur Jessop et 2 M\$ pour celle de l'avenue Sirois.

«D'avoir pu investir des sommes importantes dans notre coopérative indique qu'il y a une volonté populaire et qu'il y a un support important de la part de notre grossiste, Sobeys, qui est aussi un partenaire financier et un locateur», mentionne le président du conseil d'administration d'Alimentation Coop Rimouski, Jean-Roch Michaud.

«Dans le domaine alimentaire, nous avons des cycles de 10 à 12 ans pour se rénover. Nous étions rendu-là sur Jessop et le magasin de Sirois avait aussi des choses à changer», explique le directeur général, Denis Gigault.

Parmi les changements, le coin des fruits et légumes a été retravaillé et la poissonnerie a été complètement

modifiée. «Nous avons changé près de 70 % des comptoirs. Les anciens avaient plus d'une trentaine d'années. Les nouveaux sont plus écoénergétiques et ils ont un meilleur rendement. Nous allons diminuer nos frais de réparation, d'énergie et d'électricité. Tout ce qui nous différencie de la compétition a été mis en valeur», précise monsieur Gigault.

La mise en marché a également été allégée pour permettre aux clients de mieux circuler à l'intérieur des épiceries. «Nous sommes très contents du résultat dans les deux IGA. Il faut moderniser. Le magasinage dans le domaine alimentaire doit être une belle expérience pour le consommateur sans que ça devienne un fardeau. L'objectif est de leur faciliter la vie», indique le directeur général.

Prioriser l'achat local

Jean-Roch Michaud souligne que ces améliorations n'auraient pas pu être réalisées sans le soutien de la clientèle rimouskoise. «Je suis très fier. C'est la façon de remercier les gens pour l'achat local et pour les inviter à continuer à acheter chez nous. Pendant la COVID, on disait qu'il fallait acheter local, mais c'est encore vrai pour 2025 et les années à venir. Ça passe avant tout», dit-il.

Un réaménagement majeur avait été



La direction d'Alimentation Coop Rimouski a procédé à la traditionnelle coupe de ruban. Photo Annie Levasseur

effectué au IGA de l'avenue Sirois en 2015. Les deux magasins IGA sont en place depuis 2012.

Surplus dans la dernière année

Malgré l'arrivée de Costco, Alimentation Coop Rimouski présente un surplus de près de 950 000 \$, soit une augmentation d'environ 200 000 \$ par rapport à l'année précédente. Lors de l'assemblée générale annuelle du 28 octobre, monsieur Michaud a abordé les impacts de l'ouverture du Costco à Rimouski.

« Depuis le début d'août, un concurrent américain majeur s'est implanté dans la région. Il est bien évident que nos ventes, tant en épicerie qu'en essence, sont affectées, surtout dans les premiers mois d'ouverture. Tout nouveau, tout beau. Nous pensons

cependant que lorsque la population aura satisfait sa curiosité et qu'elle aura bien mesuré les inconvénients d'une telle formule d'achats, elle reviendra pour une bonne part aux commerces locaux », a-t-il indiqué.

Selon Denis Gigault, la bannière IGA Extra est très bien positionnée dans le marché de Rimouski. « Nous faisons tous les efforts pour offrir une structure de prix agressive et compétitive afin que nos clients paient le juste prix. Comme par les années passées, nous continuons à nous améliorer dans nos opérations. Les objectifs sont réalisés et nous continuons à améliorer nos processus. Nous sommes toujours aux aguets des opportunités d'affaires afin d'assurer la pérennité de la coopérative », mentionne le directeur général.



341, 2^e rue Est,
Rimouski
418-750-7056

LA PETITE BOUTIQUE DE NOËL

**c'est de la décoration,
des sapins, des boules,
des ornements, des
lumières, des rubans!**

ET PLUS ENCORE!

Des produits unique et de
qualités pour que votre décor
soit exceptionnel et scintillant.



**VISITEZ NOTRE
PAGE FACEBOOK**





Médecins, Trump et Demidov : survol qui décoiffe !

L'actualité déborde ces temps-ci, c'est le temps d'en faire un survol rapide. Il y a de quoi tomber sur le cul par bout.

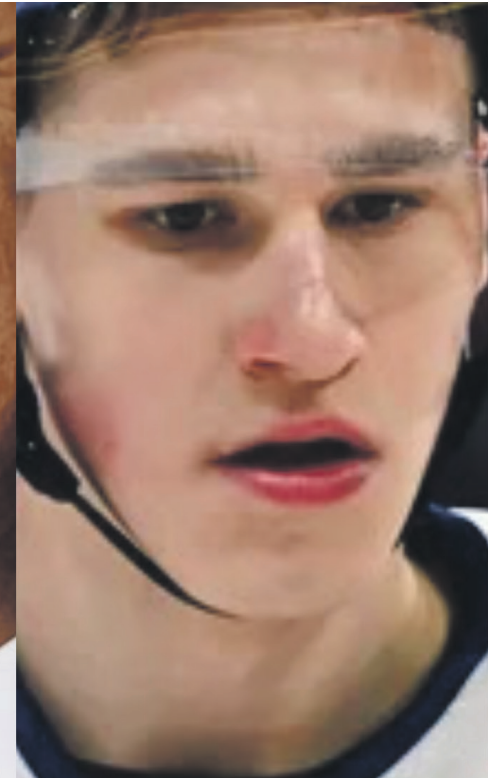
Joseph Facal, éditorialiste, explique et c'est très clair que les médecins exagèrent. On comprend mieux pourquoi les partis de l'opposition critiquent du bout des lèvres. Imaginer avoir le droit d'être incorporé tout en étant payé à 100 % par l'État! C'est le beurre et l'argent du beurre. Une étude démontre aussi qu'un médecin gagne moins en Ontario qu'au Québec, vu la différence du coût de la vie qui n'a rien de comparable. De grâce, arrêtez le chantage. Sur celle-là, la CAQ a raison.

On apprend aussi que l'ancien directeur de la SAAQ, Denis Marsolais, a été limogé une fois de plus. Il avait été transféré à la direction de la protection du consommateur. Comme dirait l'autre, visiblement, il est impossible de congédier un mandarin. Sûrement qu'il a trop de chums haut placés autour de lui pour ça. On comprend mieux pourquoi les coupures se font toujours à partir du bas maintenant.

« Regard sur l'actualité de novembre. Parce qu'il faut bien rire un peu! »

Pareil chaudron

Il y a aussi notre ami Donald Trump, qui s'est fait dégommer aux élections partielles en Virginie, au New Jersey et de New York. Il passerait aussi dans le tordeur en Cour suprême avec les droits de douane, qui ne sont rien



Le ministre Christian Dubé, le président Donald Trump et la coqueluche du Canadien, Ivan Demidov Photos courtoisie

d'autre que des taxes. Ce droit de légiférer appartient au Sénat. On dirait bien que le président n'a pas été assez vite. La dictature ne se fera pas cette fois-ci, monsieur Trump. À mon avis, ça va prendre un maudit bout de temps avant de voir pareil chaudron comme président des États-Unis. Le peuple va avoir retenu la leçon.

Pour ne pas être en reste, il y a les cartels de la drogue du Mexique qui blanchiraient de l'argent dans les tout inclus. Juste entre vous et moi, ce n'est plus la place pour ne pas laisser de bon pourboire. Le règlement vient assez vite, y paraît, avec eux. Je vois déjà le tueur : « Pardon madame, ce ne sera pas long, est-ce que vous pouvez vous tasser un peu ? Merci, ne vous dérangez pas, le concierge va passer ramasser le cadavre. » Ils sont polis quand même.

Energizer ou Duracell ?

On ne peut passer sous silence la naissance de l'amour entre l'humain et les robots. Ils sont partout dans l'actualité. Question : si un robot accouche de tout ça, va-t-il mettre au monde des Energizer ou des Duracell ? Je vois le doc d'ici peu annoncé : « C'est des triplets, oui, oui, trois piles pour montre. Félicitations! »

Je gardais le pot pour le dessert au sport. Que dire de nos panélistes ? Je pense surtout à Jean-Charles Lajoie, qui a eu l'idée, une fois de plus, d'échanger un joueur du Canadien, Alex Newhook. Il se justifie, comme d'habitude, en expliquant que le joueur sait jouer au hockey. Bon, monsieur Lajoie, c'est justement ce genre de joueur rendu à maturité que le Canadien recherche. Martin St-Louis l'a dit : « Je n'écoute pas les gens de

qui je ne demanderais pas conseil. » Heureusement.

Le mot de la fin : Ivan Demidov est la nouvelle coqueluche à Montréal. Un talent que je n'ai jamais vu de mon vivant portant le chandail du Canadien. Rapide, des mains sublimes avec la rondelle. Demidov explique en plus pourquoi il patine si bien et vite. Son secret : il patine avec le milieu de la lame. Je n'y comprends pas grand-chose, mais ça marche.

Moi, j'ai effectué un retour au jeu cette semaine, je vous l'avoue. Dans mon cas, je n'ai pas eu assez de toutes mes lames pour bien paraître. L'important, c'est d'être comme le CH, prêt pour les séries. Pour en revenir à Demidov, je suis rendu que j'écoute les parties à jeun pour ne rien manquer ! Au diable les ailes de La Cage. Décidément, le monde change. Bonne semaine à tous !

Trois journées d'activités festives à la fin du mois

La magie de Noël se vivra à Mont-Joli

La Ville de Mont-Joli et la Corporation des événements spéciaux dévoilent la programmation de l'événement Mont-Joli fête Noël, qui se tiendra sur trois jours, lors de la fin de semaine du vendredi 28 novembre au dimanche 30 novembre prochain.

Véronique Bossé

L'événement, présenté par le député Pascal Bérubé, est de retour pour une troisième édition.

La fête débutera le vendredi 28 novembre à 18 h 30 avec le spectacle jeunesse « Jack Sparrow et le trésor de Noël » à la Salle René-Dupéré-Desjardins de l'école du Mistral.

La soirée se poursuivra sous une thématique country au Centre Colombien. Il y aura de la danse country, en compagnie du groupe de danse country de La Mitis dès 19 h 30. Le chanteur Gab Forest entrera ensuite

en scène à 20 h 30 pour un spectacle.

Le samedi matin, les festivités débuteront à 10 h avec un atelier jeunesse gratuit au Château Landry. L'activité, présentée par le CLAC, mettra en vedette Mathieu Mathieu et son personnage le Pêcheur de mots dans un atelier de composition où sont invités petits et grands.

La journée se poursuivra en après-midi, à la Place de la famille Ma Financière, à l'Amphithéâtre-Desjardins de 15 h à 18 h. De la tire sur neige, un feu de joie et divers ateliers seront au menu.

Défilé sur Jacques-Cartier

Un service de navette, de l'Amphithéâtre au centre-ville, sera offert à 17 h 15 et 17 h 45 en prévision du début du défilé de Noël à 18 h. Ce dernier se tiendra sur le boulevard Jacques-Cartier. Il débutera sur l'avenue Lavoie



Le défilé du Père-Noël de 2024. Photo Facebook – Ville de Mont-Joli

et se terminera sur l'avenue Rioux. Un autre service de navette sera ensuite offert vers 19 h pour le retour à l'Amphithéâtre où d'autres activités festives prendront place.

Dimanche, la conclusion de l'événement sera précédée d'un brunch de Noël au Centre colombien de 9 h à

12 h. Le père Noël sera sur place et donnera des cadeaux aux 150 premiers enfants de moins de 12 ans. Le traditionnel Match des toutous terminera Mont-Joli fête Noël à l'Amphithéâtre Desjardins, au profit de Moisson Mitis, à 13 h 30. Détails des festivités sur le site Internet de la Ville de Mont-Joli.


BOUTIQUE
CASSE-COÛTS

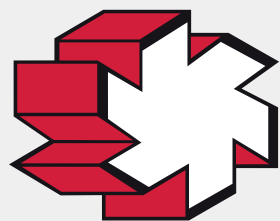


MAINTENANT 4000 PI/CA, PLUS DE CHOIX, PLUS D'ÉCONOMIES.

- UN ACCÈS FACILE AVEC PLUS DE 40 ESPACES DE STATIONNEMENT
- PLUS DE 1.3 MILLION EN INVENTAIRE

200, Léonidas Sud, Rimouski | www.cassecouts.ca |  | 

VENDREDI



CAMEC^{INC}

40 ans

40 ans près de vous pour vos projets en plomberie, chauffage et ventilation.

Le **VENDREDI FOU**
est l'occasion parfaite pour l'achat d'une...



Thermopompe Franklin

**GARANTIE
10 ANS**
pièces et
compresseur

À partir de

64 \$ / mois

SUBVENTION LOGISVERT
1 200 \$ et plus, selon les modèles.

Financeit.
Programmes de paiement disponibles.

Nous vendons et installons aussi les thermopompes de marque :

DAIKIN

Goodman



Contactez-nous dès maintenant pour découvrir comment elles peuvent améliorer votre confort et votre qualité de vie.

571, rang 3 Ouest, Saint-Anaclet (QC) G0K 1H0

418 724-6792

camec.ca



Licence RBQ :
5596-7939-01

Au profit de la Fondation Maison Marie-Élizabeth

Concert de Noël chez les Soeurs

La Fondation Maison Marie-Élizabeth (MMÉ) présentera son 8^e concert-bénéfice de Noël, le 30 novembre à 14 h 30, à la chapelle de la Maison mère des Sœurs de Notre-Dame-du-Saint-Rosaire. Une trentaine d'artistes locaux interpréteront les grands classiques des fêtes.

Annie Levasseur

Le Quatuor Vocal Boréal, les petits chanteurs de l'école du Grand-Pavois de Sainte-Agnès, sous la direction de la cheffe Marie-Claude Deschênes, la violoniste Ève Bélanger, le pianiste Jérémie Pelletier et la chanteuse rimouskoise Julie Houde monteront sur scène.

« Il y en aura pour tout le monde. Nous allons avoir des chants anciens et des chansons plus populaires. La chorale d'enfants va accrocher. Ça fait trois ans qu'ils sont là et ils apportent une couleur différente au spectacle. Ça attire la sympathie et la beauté. Ils ont choisi de conclure avec *Noël c'est l'amour*. J'encourage les gens à venir. Ça arrive une fois par année et c'est une bonne cause », souligne le directeur musical du concert et membre du

Quatuor Vocal Boréal, Gilles Poirier.

Le membre du conseil d'administration de la Caisse Desjardins de Rimouski, Jimmy Lévesque, a été nommé parrain d'honneur du concert intitulé *Noël d'antan*.

La chapelle peut accueillir jusqu'à 700 personnes. L'an dernier, le concert-bénéfice avait permis de recueillir près de 13 000 \$ pour la MMÉ. Les contributions volontaires pourront être faites sur place ou en ligne au www.maisonmarieelizabeth.ca. Un don de 20 \$ est suggéré, mais il n'y a pas de frais d'entrée.

Présenté à NousTV

NousTV captera le spectacle afin de le diffuser sur les ondes de la télévision locale de Cogeco, dans le temps des fêtes, ce qui permettra de bonifier la collecte de fonds pour la Fondation Maison Marie-Élizabeth.

Depuis plus de 15 ans, la Maison Marie-Élizabeth accueille et offre gratuitement des soins palliatifs aux patients en phase terminale. Elle doit recueillir environ 1 M\$ annuellement.

Nez rouge recrute

Opération Nez rouge Rimouski recherche 350 bénévoles pour assurer son bon fonctionnement lors de ses neufs soirées de raccompagnement en 2025.

Véronique Bossé

Elles se tiendront les 28 et 29 novembre ainsi que les 5-6-12-13-18-19 et 20 décembre dans le secteur de Rimouski (incluant Le Bic et Sainte-Blandine), Saint-Fabien, Saint-Anaclet-de-Lessard et Sainte-Luce. Tous les profits iront de nouveau

au Club de natation les Dauphins de Rimouski.

Opération Nez rouge offrira divers prix aux volontaires qui offriront leur temps pour l'organisation, dont une paire de skis Utopie MFG d'une valeur de 1000 \$ et un voyage pour voir un match du Canadien à Montréal, proposé par Voyages Daniel.

Il est possible de s'inscrire comme bénévole dès maintenant, via le site Internet et l'application Opération Nez rouge ou en téléphonant au 418-896-0157.



L'IA s'invite dans nos bulletins de nouvelles

Arsenal Media utilise des voix de synthèse pour lire certains bulletins de nouvelles, particulièrement en soirée. Photo courtoisie

Imaginez-vous en voiture. Vous écoutez votre station radio locale et le bulletin de nouvelles commence. Une voix féminine, claire et professionnelle, vous livre les grands titres de la journée. Rien d'inhabituel, si ce n'est ce petit détail : cette voix n'appartient à personne. Elle est entièrement générée par l'intelligence artificielle (IA).

Depuis quelques mois, *Arsenal Media*, propriétaire de 25 stations de radio réparties dans une dizaine de régions du Québec, utilise des voix de synthèse pour lire certains bulletins de nouvelles, particulièrement en soirée. L'entreprise possède six stations dans l'Est-du-Québec. Elles sont situées à Rimouski, Matane, Amqui et Dégelis.

Arsenal Media justifie cette décision par une pénurie de journalistes en région. Selon moi, cet argument est contestable, même s'il peut certes être difficile de recruter des journalistes au Bas-Saint-Laurent et en Gaspésie. Mais, le véritable problème est peut-être le contraire : les journalistes diplômés manquent d'occasions de travailler en raison des difficultés de l'industrie médiatique.

Bien que la cueillette et l'écriture des nouvelles soient toujours effectuées par de vrais journalistes chez *Arsenal Media*, cette pratique contrevient au guide de déontologie de la Fédération professionnelle des journalistes du Québec (FPJQ). Récemment mis à jour pour intégrer la notion d'intelligence artificielle, ce guide recommande d'utiliser l'IA pour assister les journalistes, non pas pour les remplacer.

Je ne suis pas réfractaire à l'utilisation de l'IA dans la profession journalistique. Je reconnais que cette technologie peut faciliter notre travail et que les résultats sont parfois impressionnants. Néanmoins, le remplacement des journalistes par des machines demeure profondément préoccupant.

Dérive

Le cas du *Journal de Sherbrooke*, un site web apparu le 28 octobre, est nettement plus grave. Ce faux média provoque l'indignation généralisée en utilisant l'intelligence artificielle pour rédiger l'entièreté de ses articles.

Les pratiques du *Journal de Sherbrooke* sont particulièrement troublantes et multiples. Le site reprend systématiquement des informations et des images provenant d'autres médias sans leur accorder le moindre crédit. Il cite des intervenants sans avoir obtenu leur consentement et sans avoir communiqué avec eux. Pire encore, il crée de toutes pièces des profils de journalistes fictifs, dont un certain Tommy Brodeur, visiblement inspiré du journaliste judiciaire Tommy Brochu de *La Tribune*.

Ces pratiques sont non éthiques. Ces « journalistes » ne sont que des avatars. Par conséquent, personne n'est redevable.

Problème plus large

Le *Journal de Sherbrooke* n'est rien d'autre qu'une escroquerie. Ce journal factice n'a aucune crédibilité. Ce cas n'est malheureusement pas isolé. D'autres sites similaires ont émergé sur les réseaux sociaux, notamment *Montréal Minute*, *Le 514 au quotidien* et *Québecoscope*. Ces plateformes comblent le vide laissé par l'absence de nouvelles canadiennes crédibles sur Facebook depuis 2023.

Le principal objectif de ces médias fictifs est de générer des clics publicitaires. Ces pratiques douteuses contribuent à éroder davantage la confiance du public à l'égard des vrais médias, qui est déjà fragile.

Enjeux déontologiques et éthiques

Le phénomène pose une question cruciale : quel est l'avenir de l'information régionale à l'ère de l'intelligence artificielle? Dans tous les cas soulevés précédemment, on observe une déshumanisation progressive de l'information.

Or, le journalisme régional transcende la simple transmission de faits. Il constitue un tissu de relations humaines, d'expertise du terrain et de compréhension des enjeux locaux. Il repose sur la capacité de poser les bonnes questions, de déceler les nuances et de donner la parole aux communautés. C'est ce que, jour après jour, s'efforcent de faire les artisans de l'information des trois journaux *Le Soir*.

Mon amie la dyslexie rencontre mon garçon

Lyne Poirier propose un accompagnement

La Rimouskoise Lyne Poirier a récemment lancé son premier livre, *Mon amie la dyslexie rencontre mon garçon*. Elle propose des solutions pour mieux accompagner les personnes avec un trouble du langage.



Annie Levasseur
alevasseur@lesoir.ca

Enseignante depuis une vingtaine d'années, principalement au préscolaire, Lyne Poirier est aussi dyslexique et dysorthographique. Un diagnostic qu'elle a reçu seulement à l'âge de 32 ans.

L'ouvrage pédagogique s'adresse aux enfants, aux parents et au personnel qui œuvre dans le milieu de l'éducation.

« Je donne les quatre accords tol-tèques. C'est vraiment pour les trois types de personnes autour de qui la roue tourne. L'enfant ne réussit pas seul, le parent ne peut pas faire pour l'enfant et l'enseignant non plus », explique madame Poirier.

Mon amie la dyslexie rencontre mon garçon trace aussi le parcours de l'auteure. Dès son passage au préscolaire, elle ne se sentait pas comme les autres enfants de son âge.

« Entre cinq et 32 ans, j'ai toujours eu le sentiment que j'étais nulle parce

que je lisais et que j'apprenais moins vite. Je suis convaincue que plusieurs autres jeunes ont aussi ce sentiment et je veux essayer de l'effacer pour les mettre en confiance. »

Lyne Poirier raconte comment son fils de huit ans, Alex, compose avec un trouble du langage au quotidien.

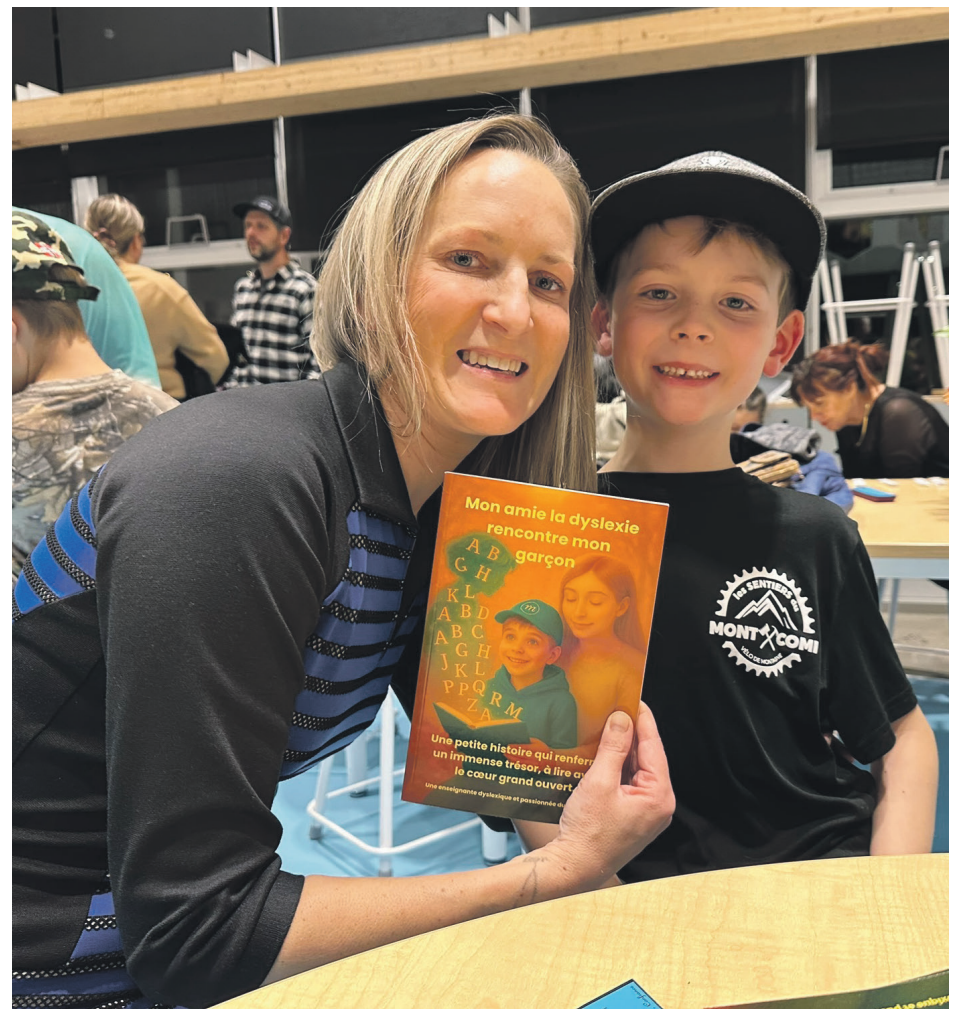
« Il a été évalué à quatre ans et il a un trouble du développement du langage que je n'ai pas. Je ressens qu'il est dyslexique, mais il se fera évaluer cette année. »

Réussir grâce à la persévérance

L'enseignante veut démontrer que, malgré les défis d'apprentissage, il est possible d'atteindre des buts.

« Au cégep, il y a quatre cours de français, j'en ai fait huit. Il y a trois cours de philosophie, j'en ai fait six. J'ai eu beaucoup d'embûches et d'échecs. Il a fallu que je travaille fort et que je sois très persévérante. Ce livre est un bel accomplissement pour moi », dit-elle.

En plus de sa carrière d'enseignante, madame Poirier a eu, pendant quelques années à Rimouski, l'École de confiance LP, une classe préscolaire pour les trois à cinq ans. Elle est en train de développer une autre entreprise, Bien-Être LP, qui offrira des conférences en milieu scolaire. « Je



Lyne Poirier et son fils, Alex Lepage. Photo courtoisie Mireille Levasseur

veux faire sentir aux adultes comment un enfant en trouble de langage peut se sentir et leur expliquer comment intervenir avec lui. Je vais aussi offrir du coaching parental express. »

Publié à compte d'auteur, le livre *Mon amie la dyslexie rencontre mon garçon* est en vente sur Amazon.

St-Fab en musique dévoilera sa programmation 2026

St-Fab en musique reviendra pour une 4^e année, les 21 et 22 août 2026, sous le chapiteau du Pavillon des loisirs. Son comité organisateur dévoilera sous peu sa programmation.

Olivier Therriault

Pour assurer son financement, des activités se tiendront d'ici les prochains mois, dont un spectacle du groupe *Les Années Jukebox*, le 24 janvier prochain, au Pavillon des loisirs. Les billets sont déjà en vente au coût de 25\$ auprès des Loisirs de Saint-Fabien.

St-Fab en musique tiendra aussi un bingo chaque premier vendredi du mois, à l'exception de janvier, dès le 5 décembre. Les profits assureront la pérennité du festival fondé après la pandémie.

« Des gens avait exprimé le désir de ramener un festival à Saint-Fabien en se rappelant du succès du défunt Festival de la tourbe. Les Loisirs Saint-Fabien chapeautent l'organisation avec l'aide de plusieurs bénévoles », explique sa directrice, Martine Therriault.

Têtes d'affiche

En 2025, St-Fab en musique a notamment accueilli Guylaine Tanguay, Breen Leboeuf et Justin Boulet, le fils de Gerry. Dans le passé, l'événement a aussi accueilli 2Frères, David Pineault, Bodh'aktan, Quimorucru, Noir Silence, les Frères à ch'val et Vilain Pingouin.

Outre les soirées de spectacles, l'événement propose un après-midi familial avec un concours du bûcheron, du maquillage pour enfants, des animations, des activités et des jeux gonflables.

Julie de La Bruère lance dans son premier ouvrage

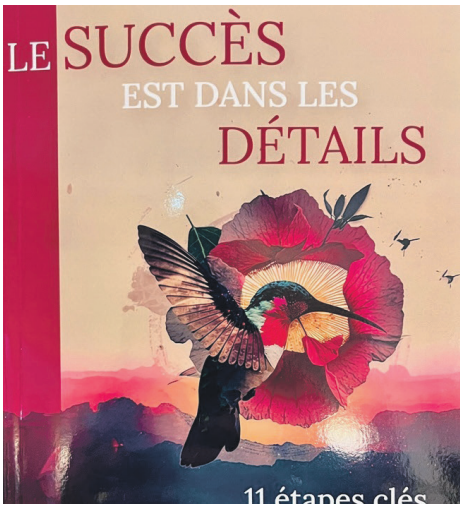
Succès : les 11 étapes clés dévoilées

Comment prospérer dans tous les projets de sa vie? Comment briller dans son entreprise et gravir les échelons? C'est à ces questions que répond Julie de La Bruère dans son premier ouvrage *Le succès est dans les détails*, lancé le 6 novembre à Mont-Joli.

Johanne Fournier

Une trentaine de personnes ont assisté au lancement, qui a donné lieu à une causerie animée par la directrice générale de la radio communautaire FLO-FM, Kédina Fleury-Samson. L'autrice, une agricultrice de Saint-Joseph-de-Lepage qui est aussi entraîneuse sportive et formatrice, y a partagé son parcours et sa vision du succès.

L'idée du livre a changé en cours de route. Au départ, Julie de La Bruère



« Le succès est dans les détails », écrit par Julie de La Bruère. Photo Johanne Fournier

souhaitait écrire sur l'agriculture. Mais, après avoir envoyé son manuscrit à des éditeurs dont elle n'a reçu aucune réponse, elle a pris du recul. «J'ai réfléchi, raconte-t-elle. Je me suis posée la question : si je fais un livre sur l'agriculture, à combien de personnes vais-je pouvoir venir en aide? La population n'était pas assez grande. Je ne pouvais pas aider assez de gens.»

C'est alors qu'elle a changé de cap pour se tourner vers le développement personnel, un sujet universel. «Tout le monde, quelque part, a un rêve, un objectif ou désire changer quelque chose, estime l'autrice. Je pouvais faire une différence.»

25 versions et une autoédition

Le chemin vers la publication n'a pas été un long fleuve tranquille. Julie de La Bruère a complètement restructuré son manuscrit et engagé une compagnie pour l'accompagner dans ce projet d'autoédition. «Il y a eu 25 versions de ce livre, souligne-t-elle. Comme je n'ai pas d'éditeur, j'ai dû apprendre comment écrire un livre, l'envoyer à Bibliothèque et archives nationales du Québec, aller chercher un ISBN. Chaque jour, j'avais des contraintes et des défis. Mais, je ne pouvais pas abandonner.»

Fidèle à sa philosophie, Julie de La Bruère a voulu créer un ouvrage à son image : direct et dynamique. «Dans la vie, je n'ai pas de temps à perdre. Je déteste les livres de



Julie de La Bruère a lancé son premier livre, «Le succès est dans les détails». Photo Johanne Fournier

300 pages qui ne mènent à rien. Pour moi, les gens doivent passer à l'action tout de suite!»

Le livre présente 11 étapes clés pour réussir dans tous les domaines de la vie, qu'ils soient professionnels, personnels ou familiaux. Il aborde des thèmes comme la confiance en soi, les valeurs personnelles et la définition du succès. «C'est un livre de croissance personnelle qui permet aux gens d'aller chercher des réponses dans leur vie quotidienne, décrit l'autrice. Ils vont avoir une prise de conscience et se questionner.»

À la fin de l'ouvrage, un guide pratique invite le lecteur à écrire ses objectifs. «Les écrits restent, insiste

Julie de La Bruère. C'est bien important d'écrire.»

Né de l'expérience

Le projet a concrètement pris forme en novembre 2024. L'autrice s'est inspirée des formations qu'elle donne sur la mise en marché en agriculture. «Ce sont des bribes de mes formations, précise-t-elle. J'ai structuré le livre en fonction de toutes les étapes que je réalise pour obtenir le succès dans ce que je fais.»

Selon Julie de La Bruère, *Le succès est dans les détails* se veut donc un outil concret pour quiconque souhaite transformer ses rêves en réalité et se bâtir un avenir rempli de victoires.

Spect'Art : 13 spectacles ajoutés à la programmation

Spect'Art Rimouski ajoute 13 nouveaux spectacles pour sa saison hiver-printemps 2026.

Olivier Therriault

La programmation comprendra les passages des groupes GGRIL (18 mars), Illusion Floyd- Hommage à Pink Floyd (18 avril), Les Charbonniers

de l'Enfer (19 avril), des humoristes José Gaudet (8 avril), Sam Breton (30 avril), Mariana Mazza (6 juin) et Pascal Cameron (7 juin) à la Salle Desjardins.

Elle offrira aussi les représentations du rappeur HYL (15 avril), du Concert des professeurs du Conservatoire de Rimouski à la Salle Jack-Herbert (25 avril), des chanteurs Matiu (29 avril),

Marc Dupré (14 mai) ainsi que du balado et du spectacle « J'ai fait deux humains » de Gabrielle Caron (16 mai).

La mise en vente de ces spectacles débutera ce jeudi 13 novembre à 12h au spectart.com, par téléphone au 418 724-0800 ou directement aux guichets de la Salle Desjardins.

Dans les prochaines semaines, Spect'Art accueillera aussi Rita Baga (16 novembre), Damien Robitaille (21 novembre), Silvi Tourigny (26 novembre), Émile Proulx-Cloutier (28 novembre), Guylaine Tanguay (29 novembre), Nicolas Noël (30 novembre), Simon Leblanc (3 et 4 décembre) et Marie-Michèle Desrosiers (18 décembre)

LE TEMPS DES VŒUX, C'EST AUSSI LE TEMPS DE DIRE *merci.*

RÉSERVEZ
VOTRE ESPACE
AVANT LE
14 NOVEMBRE
2025 !

★ Profitez de notre édition du temps des Fêtes pour partager
★ vos bons mots à celles et ceux qui font briller votre
entreprise tout au long de l'année

Contactez votre conseiller

581 805-9980 p.3170



Le **SOIR**



Deux sollicitudes

Il y a 30 ans, en 1995, la Rimouskoise Doris Dumais, qui travaillait à la radio de Radio-Canada, a vu se réaliser un projet invraisemblable. Réunir dans une série d'entrevues pour la radio deux sommités du monde littéraire: l'Ontarienne anglophone Margaret Atwood et le Québécois francophone Victor-Lévy Beaulieu.

VLB a donc passé une semaine à Toronto auprès de madame Atwood, en mars 1995, alors qu'elle lui a rendu la politesse, en mai, à Trois-Pistoles.

Ces deux piliers du monde des lettres ne sont pas seulement des écrivains prolifiques. Ils ont tous les deux une connaissance encyclopédique de la littérature occidentale. Cela rend fascinants les échanges érudits et courtois qu'ils ont tenus, dans le cadre de cette série radiophonique initiée par Doris Dumais. Le technicien Jacques Plante a fait partie de l'équipe de réalisation.

Un livre a été publié pour raconter ces entretiens, sous le titre *Deux sollicitudes*. La sollicitude, selon Le Robert, c'est «une attention soutenue et affectueuse, un témoignage de

cette attention». Un tendre jeu de mots avec les «deux solitudes» culturelles qui se tiraillent depuis toujours au Canada. C'est VLB lui-même qui avait proposé ce titre! Le livre a aussi été traduit en anglais (McClelland & Stewart) et publié en Europe.

Auparavant, Doris Dumais avait été l'instigatrice de longues entrevues radiophoniques avec des écrivains comme Roger Lemelin, Gratien Gélinas et Pierre Gauvreau. Mais une joute verbale entre deux vedettes comme VLB et Atwood, un francophone et une anglophone, c'était un pari inhabituel. Ça représentait tout un défi!

«J'ai senti entre les deux écrivains un grand respect et de l'estime l'un pour l'autre, se rappelle Doris. Ce sont deux humanistes, des artistes engagés dans leur société, des esprits raffinés. Les deux ont une grande sensibilité et un bon sens de l'humour, et ça se remarque clairement dans les discussions qu'ils ont eues ensemble pour la radio. Tout ça en français!»

Motivation à écrire

Bien sûr, il est beaucoup question de littérature canadienne et américaine, des motivations qui poussent à écrire, des personnages et des thèmes qui sont abordés, des différences dans l'écriture si on fait un roman, du théâtre ou de la poésie. VLB livre un hommage émouvant à l'auteur Jacques Ferron, qui l'a motivé à écrire. Dans le livre, on discute de la «double vie» que mène un écrivain, partagé entre son quotidien et l'univers de ses personnages. On parle aussi du monde de l'édition et de ses soubresauts.

Les deux déplorent le manque d'intérêt pour la lecture chez une grande partie des citoyens, qui préfèrent la télévision. Imaginez ce qu'ils diraient aujourd'hui avec les cellulaires qui



Margaret Atwood et Victor-Lévy Beaulieu Photos courtoisie

engloutissent le temps et l'énergie. Si Margaret Atwood affirme que la littérature canadienne-anglaise a longtemps été occultée par celle des États-Unis, pareillement, VLB estime que la littérature québécoise a vécu dans l'ombre de celle de la France.

Rapport à la censure

Les deux auteurs racontent aussi les expériences qu'ils ont vécues par rapport à la censure. Selon eux, les questions de sexe et de religion qui sont abordées dans la littérature deviennent souvent des sources de problèmes, en particulier dans les milieux scolaires.

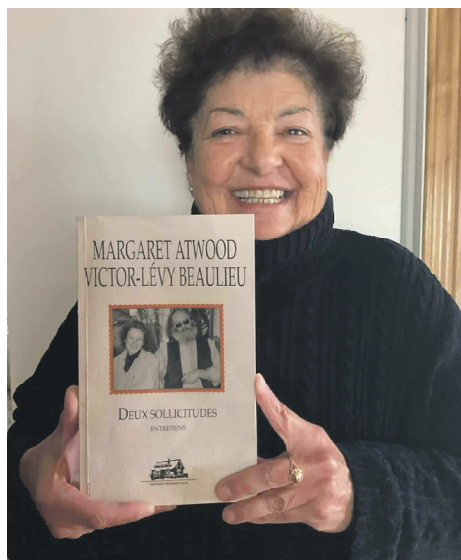
À l'approche du référendum québécois de 1995, le sujet a été abordé par les deux écrivains, mais on sent ici une

réserve certaine dans le propos. Margaret Atwood se préoccupait notamment de la place des autochtones si le Québec devenait souverain.

C'est impressionnant de voir comment ces deux grands auteurs connaissent en profondeur ce que l'un et l'autre ont publié dans leur vie. Plus encore, ils abordent les questions sociales et littéraires d'ici et d'ailleurs avec une érudition vertigineuse. Deux intellectuels d'envergure!

Deux sollicitudes, entretiens entre Margaret Atwood et Victor-Lévy Beaulieu, Éditions Trois-Pistoles, 1996, 288 pages.

Pour d'autres chroniques, consultez la section «Lecture» dans Le Soir.ca



Doris Dumais Photo courtoisie

CARNET DE CHEZ NOUS



Pour publier une annonce dans le Carnet de chez nous, envoyez votre message au plus tard le jeudi avant la parution du journal de la semaine suivante au alevasseur@lesoir.ca.

Fête d'accueil à Rimouski

La Ville de Rimouski invite ses nouveaux citoyens à sa fête d'accueil annuelle qui se tiendra le 22 novembre, de 9 h et 11 h 30, au Complexe sportif Desjardins. Dans une ambiance conviviale et familiale, cette activité d'accueil vise à souhaiter officiellement la bienvenue aux personnes qui ont choisi de s'établir à Rimouski au cours de la dernière année. Cet événement constitue une belle occasion de rencontrer et d'échanger avec le personnel administratif, les membres du conseil municipal et plusieurs organismes partenaires, tout en découvrant les services offerts par la Ville. Les personnes intéressées peuvent s'inscrire au www.rimouski.ca/bienvenue. Une trousse de bienvenue sera remise et il y aura un tirage de prix de présence.

Marché de Noël à Sainte-Flavie

Le centre municipal de Sainte-Flavie accueillera le marché de Noël du Marché public de La Mitis, le samedi 22 novembre, de 9 h à 14 h. L'admission gratuite pour tous. Un beau choix s'offrira aux visiteurs alors qu'il y aura 25 exposants sur place qui présenteront une grande diversité de produits locaux allant des légumes, viandes, boissons jusqu'aux desserts et articles d'artisanat présentant plusieurs suggestions de cadeaux à offrir. Un arbre de Noël géant sera installé sur les lieux. Animation musicale, tirage d'un panier de produits et quelques autres surprises possibles vous attendent. Pour le temps des Fêtes, encourageons l'achat local! Pour plus de détails, visitez la page Facebook du Marché public de La Mitis.

Zoom Nature Desjardins

L'assemblée générale annuelle du petit Planetarium inc/Zoom Nature Desjardins aura lieu le jeudi 27 novembre, à 19 h, à la bibliothèque Jean-Louis Desrosiers de Mont-Joli. Les cartes de membre seront disponibles sur place. Pour information : 418-730-3781.

Société de généalogie et d'histoire de Rimouski

La prochaine conférence de la Société de généalogie et d'histoire de Rimouski sera le jeudi 27 novembre, à 19 h 30, à la salle de conférence de la bibliothèque Lisette-Morin, dans le cadre de la Semaine nationale de la généalogie. Sous le thème *La généalogie à l'ère du numérique : préserver et partager notre patrimoine familial*, elle sera offerte par Maxime Gohier.

Club des 50 ans et plus de Sainte-Luce

Le dîner de Noël du Club des 50 ans et plus de Sainte-Luce est prévu le dimanche 7 décembre, à la salle Louis-Philippe-Anctil (59, rue St-Laurent dans le secteur Luceville). Vous pouvez apporter votre boisson. L'ouverture des portes se fera à 11 h et le service du repas commencera à 12 h. Au menu : Potage, poulet sauce chasseur, bûche de Noël et breuvage. Le coût est de 25 \$ (22 \$ pour les membres). Il y aura un Bingo et une danse en après-midi. Les billets sont en vente auprès des membres du conseil d'administration. La date limite est le 30 novembre. Information : 418 750-6765.

Église de Sainte-Blandine

Une messe ou une célébration de la Parole a lieu tous les dimanches, à 11 h, à l'église de Sainte-Blandine. La chorale a besoin de nouveaux chanteurs pour le premier et le troisième dimanche de chaque mois. Les pratiques se tiennent une heure avant la messe, soit vers 10 h. Dans le cadre de l'Année sainte (Jubilé 2025), l'église est ouverte toute l'année les mardis, de 13 h à 16 h, et les mercredis, de 10 h à 14 h, pour vous recueillir et méditer. La loterie annuelle est de retour. Les tirages se tiendront le 1er dimanche de mois de juin à décembre. Coût du billet : 40 \$ et quatre prix pour chaque tirage : 1er 200 \$, 2e 100 \$, 3e 100 \$ et 4e un chèque-cadeau de 50 \$ dans des commerces de la région. Pour information et achat de billets : 418 735-2022.

Club de Bridge de Rimouski

Les séances de la 58^e saison du Club de bridge de Rimouski se tiennent les lundis et les mercredis, à 13 h 15. Pour venir voir comment se joue le bridge,

communiquez avec Denise au 418 723-6139 ou Ghislaine au 418 723-4900. Le local du club est situé au centre communautaire de Sainte-Odile. Bienvenue aux amateurs de jeux de cartes!

Bingo Saint-Germain

Un bingo au profit de la cathédrale de Rimouski se tient tous les mercredis, à 19 h, à la salle Marcel Gagné qui est située à l'arrière de la cathédrale (accès par la rue des Marguilliers ou la rue Sainte-Marie). On joue pour un montant minimum de 2650 \$ et jusqu'à 4000 \$, un gros lot de 1000 \$ chaque soir et un cumulatif variant de 1000 \$ à 2300 \$ selon le nombre déterminé de boules. Information : 418 724-4545.

Bingo des Alcyons

Le Bingo des Alcyons se tient tous les mardis, à 19 h, au 1237, rue Thibault, à Mont-Joli. En tout, 3000 \$ en prix, 14 tours, 3 tours spéciaux, billets-surprises et gros lot de 1200 \$. Bienvenue et merci d'être là! Information : 418 775-2653.

Club Les Dégourdis

Le club Les Dégourdis de Rimouski joue au crible tous les jeudis, dès 13 h, au Cercle culturel de l'amitié à Nazareth. Pour partenaire ou info : May 418 723-7204. On vous attend en grand nombre.

Gamblers Anonymes

Le groupe Gratitude de l'association Gamblers Anonymes tient des réunions tous les mercredis, à 20 h, au 455 rue Cartier, à Rimouski. Gamblers Anonymes est un groupe de 12 étapes pour les personnes qui ont un problème de jeu. Pour plus d'information : gaquebec.org ou 1-866-484-6664.

Alcooliques Anonymes

Vous avez un problème d'alcool? Alcooliques Anonymes peut vous aider. Des rencontres ont lieu tous les jours soit en présentiel ou en mode virtuel sur la plateforme ZOOM. Pour en savoir plus, téléphonez au 1 888 857-4784 ou visitez le site web aaregion88.org sous l'onglet *trouver une réunion*. Notre but est de demeurer sobres et d'aider d'autres alcooliques à le devenir.

SUDOKU

	6		5					9
	7		2					
		5		3		7		
9		7	6	4				2
	2							
				7			3	
		9			8	4		
1	4						9	
8				6				

RÈGLES DU JEU :

Vous devez remplir toutes les cases vides en plaçant les chiffres 1 à 9 une seule fois par ligne, une seule fois par colonne et une seule fois par boîte de 9 cases.

Chaque boîte de 9 cases est marquée d'un trait plus foncé. Vous avez déjà quelques chiffres par boîte pour vous aider. Ne pas oublier: vous ne devez jamais répéter plus d'une fois les chiffres 1 à 9 dans la même ligne, la même colonne et la même boîte de 9 cases.

7	5	1	6	9	4	2	3	8
3	6	8	5	2	7	9	4	1
9	2	4	8	1	3	6	5	7
1	3	9	2	6	7	4	8	5
4	7	6	1	8	5	3	2	9
2	8	5	3	4	9	7	1	6
8	9	6	7	3	4	1	5	2
5	1	3	9	6	2	8	4	7
6	2	4	7	8	1	5	3	9

MOT CACHÉ

A ACCIDENT ACTIF AGENT AUTOMOBILE AVIS B BÉNÉFICIAIRE BIENS C CAMBRIOLAGE CAUSE CLAUDE COMPAGNIE	C CONTRAT COTISATION COURTIER COÛT COUVERTURE D DÉCÈS DOMMAGES DOSSIER DROIT E EMPLOI EXCLUSIONS	F FRAIS FRANCHISE G GARANTIE H HABITATION HYPOTHÈQUE I INCENDIE INDEMNITÉ INONDATION INVALIDITÉ	M MAISON MALADIE MATÉRIEL MÉDICAMENT MUTUELLE O OFFRE P PAIEMENT PANNE PERTE POLICE PRÊT	P PROTECTION R RÉCLAMATION RISQUE S SALAIRE SANTÉ SINISTRE SOUSCRIPTION T TAUX V VALEUR VANDALISME	V VERSEMENT VICTIME VOYAGE
--	--	---	--	---	--

R	N	I	V	P	C	L	A	U	S	E	A	G	E	N	T	P	R	E	T
E	E	O	N	E	E	M	I	T	C	I	V	E	G	A	Y	O	V	N	E
O	L	C	I	V	R	V	A	L	E	U	R	R	P	E	R	T	E	I	H
E	F	L	L	T	A	S	N	O	I	S	U	L	C	X	E	D	T	Y	E
C	T	F	E	A	A	L	E	E	R	I	A	L	A	S	I	N	P	R	E
E	O	I	R	U	M	D	I	M	S	A	N	T	E	C	A	O	U	R	D
N	I	U	N	E	T	A	N	D	E	T	U	O	C	R	T	T	T	O	R
O	C	D	R	M	P	U	T	O	I	N	I	A	A	H	R	S	M	E	B
I	A	E	N	T	E	R	M	I	N	T	T	G	E	E	I	M	I	E	V
T	M	I	C	E	I	D	O	T	O	I	E	Q	V	N	A	S	N	A	E
P	B	N	O	U	C	E	N	T	N	N	U	U	I	G	S	E	N	L	H
I	R	G	N	Q	F	N	R	I	E	E	O	S	E	O	F	D	I	A	L
R	I	A	T	S	R	M	I	M	I	C	M	S	D	I	A	B	B	M	E
C	O	P	R	I	A	T	A	O	A	E	T	E	C	L	O	I	E	A	I
S	L	M	A	R	I	I	L	C	N	T	S	I	I	M	T	E	C	L	R
U	A	O	T	O	S	P	T	N	A	E	A	S	O	A	E	N	I	A	E
O	G	C	R	O	M	I	A	U	C	I	M	T	T	N	P	S	L	D	T
S	E	D	N	E	F	P	X	E	R	E	U	I	S	I	V	A	O	I	A
T	N	E	M	A	C	I	D	E	M	A	O	C	A	U	S	E	P	E	M
C	O	T	I	S	A	T	I	O	N	N	E	S	I	H	C	N	A	R	F

SOLUTION DE CE MOT CACHÉ : PRIME

MOTS CROISÉS

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1												
2												
3												
4												
5												
6												
7												
8												
9												
10												
11												
12												

HORIZONTALEMENT

- Mouvements d'oscillation rapide.
- Autrement nommé — Rapace diurne.
- Psalmodie — Confisqué.
- Suffixe d'origine grecque — Arrosée.
- Oiseau grimpeur — Tribu israélite.
- Morceaux de bouteilles — Coule au Congo.
- Ancien mari — Inflammations de l'oreille.
- Grande lavande — Orange espagnole.
- Lettre grecque — Plaque utilisée en reliure.
- On y cuit de la viande — Personne matinale.
- Harnaché — Déroule.
- Poisson comestible — Sidérales.

VERTICALEMENT

- Diversités — Propane.
- Hameau des Antilles — Répond à l'étranger.
- Muscle du bras — Pastiché.
- Musique du Maghreb — Qui a deux côtés égaux.
- Larve de la mouche à viande — Indique un lieu précis.
- Terminaison — Relatives à la neige.
- Arbre à baies rouges — Il aime le reggae.

- Point d'eau dans un désert — Porter plus haut.
- Couverte — Mouvement basque créé en 1959.
- Poussière de bois — Où l'on est né.
- Licencieux — Mouche à feu.
- Dixième? Trentième? — Estoniens.

S	E	L	A	R	A	S	T	A	E	E	Z	12
E	L	A	L	E	T	E	L	E	T	E	A	11
O	T	O	E	V	E	L	E	L	E	R	I	10
S	A	I	S	E	A	E	G	A	E	O	M	9
C	E	N	E	N	A	L	V	A	C	P	I	8
U	S	E	S	E	T	I	O	T	O	X	E	7
E	L	E	U	S	N	O	S	S	S	T	E	6
M	E	R	S	A	C	P	I	C	P	E	I	5
E	E	U	E	R	I	R	I	E	T	E	I	4
S	I	S	A	I	S	E	T	E	C	R	E	3
N	O	C	U	F	A	S	A	S	A	L	I	2
E	S	N	O	T	I	B	R	A	T	I	V	1
12	11	10	9	8	7	6	5	4	3	2	1	

Chaque souvenir devient lumière,
Chaque geste, une trace précieuse.
Leur voix peut se taire,
Mais leur présence demeure silencieusement fidèle.

Le deuil est le prix de l'amour,
Mais aussi le chemin de la mémoire.
Et dans le calme des jours à venir,
Ils resteront près de nous, autrement.

Célébration de la vie

Jacqueline Gagné, demeurant à Rimouski, épouse de feu monsieur Yvon Dumais, fille de feu monsieur Joseph Gagné et de feu madame Amanda Pouliot.

La famille recevra les condoléances le samedi 15 novembre à compter de 9 h 30 à la Coopérative funéraire du Bas-Saint-Laurent, site mausolée Élisabeth-Turgeon situé au 280, 2^e Rue Est à Rimouski. Une célébration commémorative pour souligner le départ de madame Gagné aura lieu le samedi 15 novembre à 10 h 30, en la chapelle du mausolée Élisabeth-Turgeon et de là au mausolée Saint-Germain de Rimouski.

Elle laisse dans le deuil ses enfants: Doris (Anne Racine), Gaétan (Diane Labelle) et Anne (Denis Beaulieu), ses petits-enfants: Cassandre (Kevin), Irma (Jean-Philippe), Guillaume (Éloïse) et Maude (Patrick), ses arrière-petits-enfants: Mika, Charli et Laura, ses neveux, ses nièces, ses cousins, ses cousines et ses amis(e)s. Elle a rejoint ses frères, ses soeurs, ses beaux-frères et ses belles-soeurs qui l'ont précédée.

Vos témoignages de sympathie peuvent se traduire par un don à la Maison Marie-Élisabeth par l'entremise de l'hôtesse au mausolée ou par leur site Internet : www.maisonmarieelisabeth.ca

Merci du fond du coeur pour votre présence et votre soutien. Un remerciement tout particulier s'adresse au personnel du 1^{er} Sud du CHSLD de Rimouski pour leur humanité et les bons soins prodigués à notre chère Jacqueline.



**Madame
Jacqueline Gagné Dumais
1927 - 2025**

Avis de décès et remerciements

À l'Hôpital régional de Rimouski le 24 octobre 2025, est décédé à l'âge de 80 ans et 2 mois monsieur Marc Leclerc, demeurant à Rimouski, fils de feu monsieur Yves Leclerc et de feu madame Anne-Marie Dionne.

La famille recevra les condoléances le samedi 15 novembre à compter de 13 h à la Coopérative funéraire du Bas-Saint-Laurent, site mausolée Élisabeth-Turgeon situé au 280, 2^e Rue Est à Rimouski. Une célébration commémorative pour souligner le départ de monsieur Leclerc aura lieu le samedi 15 novembre à 14 h 30, en la chapelle du mausolée Élisabeth-Turgeon et de là aux Jardins commémoratifs St-Germain de Rimouski.

Il laisse dans le deuil ses frères et ses soeurs Ginette, Francine (feu Norbert Lévesque), Suzanne, Jacques (Suzanne Morneau), Sylvie et Bernard (France Lavoie), ses tantes Huguette Leclerc et Monique Lussier, ses neveux, ses nièces, ses cousins, ses cousines et ses ami(e)s.

Vos témoignages de sympathie peuvent se traduire par un don à la Fondation Canadienne des maladies du rein, division du Québec par l'entremise de l'hôtesse au Mausolée ou par leur site Internet : <https://rein.ca>

La famille aimerait remercier toute l'équipe de l'Unité d'hémodialyse de l'Hôpital régional de Rimouski pour les bons soins apportés à notre frère au courant de la dernière décennie.



418 722-7044 | Site mausolée Élisabeth-Turgeon
280, 2^e Rue Est, Rimouski, G5L 7C1 | www.cfbsl.com



**Monsieur
Marc Leclerc
1945 - 2025**

Avis de décès et remerciements

Au Centre d'hébergement de La Mitis le 30 octobre 2025, est décédé à l'âge de 78 ans et 9 mois, monsieur Emilien Dubé, demeurant à Mont-Joli, époux de madame Lise St-Laurent, fils de feu monsieur Hormidas Dubé et de feu madame Bernadette Sirois.

La famille se réunira en privé pour souligner le départ de monsieur Dubé.

Il laisse dans le deuil son épouse Lise; ses fils Patrice, Sébastien (Sophie Buteau) et Ivann (Stéphanie Tsujio); ses petits-enfants : Maverick, Roxan, Jasmine, Félix et Thomas; sa sœur Ginette (Roland Bouchard); ses beaux-frères et ses belles-soeurs des familles Dubé et St-Laurent; ses neveux, nièces, cousins, cousines et ses ami(e)s. Il était également le frère de feu Alphonse et Suzanne.

Merci du fond du coeur pour vos témoignages de sympathie. Un remerciement tout particulier s'adresse au personnel du 4^e Sud du Centre d'hébergement de la Mitis pour les bons soins prodigués à Emilien.

Lise et les enfants



418 775-2910 | Salon Onésime Frigon
175, rue Doucet, Mont-Joli, G5H 1R8 | www.cfbsl.com



**Madame
Ginette Larocque
1954 - 2025**

Ginette Larocque, demeurant à Rimouski, épouse de monsieur Marc Brassard, fille de feu monsieur Gérard Larocque et de feu madame Ida Bourdages.

La famille recevra les condoléances le samedi 15 novembre, à compter de 10 h, directement à l'église de Pointe-au-Père. Les funérailles seront célébrées le même jour à 11 h, en l'église de Pointe-au-Père.

Elle laisse dans le deuil son époux Marc, ses fils Jonathan (Amélie Dufour) et Pierre-Alexandre, son petit-fils Jules, ses beaux-frères et ses belles-soeurs de la famille Brassard, ses neveux, ses nièces, ses cousins, ses cousines et ses ami(e)s. Elle était également la soeur de feu Gaston (Edith Bouliane) et de feu Michel.

Vos témoignages de sympathie peuvent se traduire par un don à l'Association du cancer de l'Est du Québec par l'entremise de la Coopérative funéraire ou par leur site Internet : www.aceq.org

Merci du fond du coeur pour votre présence et votre soutien. Un remerciement tout particulier s'adresse au personnel du département d'hémo-oncologie de l'Hôpital de Rimouski pour leurs bons soins.

Célébration de la vie

Ils restent près de nous

Quand s'éteint une vie,
Ce n'est pas la fin de tout.
Dans le cœur de ceux qui l'ont aimée,
Elle continue, douce et silencieuse.

En souvenir

Rosaire, c'est avec beaucoup de peine que nous t'avons vu partir sans pouvoir rien faire pour te retenir. C'est difficile de se passer d'une personne aussi exceptionnelle que toi. Tu as beaucoup aimé, tu as beaucoup donné. Tu aimais la vie, tu aimais l'humour. Tu aimais les tiens et tes ami(e)s. Ton souvenir sera gaieté et amour. Le temps pourra s'enfuir mais n'effacera jamais de nos cœurs ce que tu as été pour nous. Tu es notre ange gardien. De là-haut, continue à veiller sur nous.

Ton épouse Micheline et les familles Dionne et Hins

Prenons quelques instants pour nous remémorer le souvenir de monsieur Rosaire Dionne décédé le 18 novembre 2024. Monsieur Dionne était l'époux de madame Micheline Hins.

Merci à tous ceux et celles qui se joindront à la famille, en pensée, en ce jour de souvenir.



418 722-7044

286, St-Jean-Baptiste Ouest, Rimouski | www.cfbsl.com



Monsieur
Rosaire Dionne

Avis de décès et remerciements

À l'Hôpital régional de Rimouski le 28 octobre 2025, est décédée à l'âge de 77 ans et 7 mois madame Marie-Paule Deschênes, demeurant à Mont-Joli, épouse de monsieur François Fournier, fille de feu monsieur Adrien Deschênes et de feu madame Jeanne-D'Arc Fournier.

La famille recevra les condoléances le vendredi 14 novembre, de 19 h à 21 h, ainsi que le samedi à compter de 9 h, au Salon Onésime Frigon situé au 175, rue Doucet à Mont-Joli. Une célébration commémorative pour souligner le départ de madame Deschênes aura lieu le samedi 15 novembre à 10 h 30, en la chapelle de la Coopérative funéraire.

Elle laisse dans le deuil son époux François; ses enfants : Robie (Penny Lebel), Claudie, Marc-André (Audrey-Krystel Barbeau) et Tamara; ses petits-enfants : Terry, Ely et Laurence; ses frères et ses sœurs : Jacques, Doris, Denis (Johanne Tremblay) et Guylaine (Marc Beaulieu); ses beaux-frères et ses belles-sœurs de la famille Fournier; ses neveux, nièces, cousins, cousines et ses ami(e)s. Elle était également la sœur de feu Josette.

Vos témoignages de sympathie peuvent se traduire par un don à la Fondation Santé Rimouski par l'entremise de l'hôtesse au salon ou par leur site Internet : <https://www.fondationsanterimouski.com/>

Merci du fond du cœur pour votre présence et votre soutien. Un remerciement tout particulier s'adresse au personnel des Résidences du Saint-Rosaire de Mont-Joli, ainsi qu'à celui de l'Hôpital de Rimouski pour les bons soins prodigués à Marie-Paule.

François et les enfants



Madame
Marie-Paule Deschênes
1948 - 2025



418 775-2910 | Salon Onésime Frigon

175, rue Doucet, Mont-Joli, G5H 1R8 | www.cfbsl.com

Avis de décès et remerciements

À l'Hôpital régional de Rimouski le 1^{er} novembre 2025, est décédé à l'âge de 79 ans et 2 mois monsieur Claude Ouellet, demeurant à Saint-Anaclet, conjoint de madame Line Caron, fils de feu monsieur Rosaire Ouellet et de feu madame Yvette Cayouette. Monsieur Ouellet était le Président et le fondateur de Métal du Golfe.

La famille recevra les condoléances le vendredi 7 novembre à compter de 13 h à la Coopérative funéraire du Bas-Saint-Laurent, site mausolée Élisabeth-Turgeon situé au 280, 2^e Rue Est à Rimouski. Une célébration commémorative pour souligner le départ de monsieur Ouellet aura lieu le vendredi 7 novembre à 16 h, en la chapelle du mausolée Élisabeth-Turgeon.



Monsieur
Claude Ouellet
1946 - 2025

Il laisse dans le deuil sa conjointe Line, ses enfants: Sylvain (Josée Vaillancourt), Sandie (Mohammad Issa), Marie-Claude (Philippe Groleau), Frédérick (Nancy Castonguay), Gabrielle (Rick Paradis) et Camille, ses petits-enfants: Samuel (Frédérique Bélanger), Benjamin (Lydia Michaud), Adam, Noah, Alexandre, Maxence, Éloi et Noémie Dubé, ses arrière-petits-enfants: Claire, Paul et Jeanne, ses frères et ses sœurs: Jacques (Suzanne Ouellet), Claire (Maurice Pelletier), Chantal (Sylvain Denis) et Serge (Guylaine Pelletier), ses beaux-parents monsieur Patrice Caron et madame Patricia Pineault (André Bouchard), son beau-frère Daniel, plusieurs neveux, nièces et autres parents ainsi que ses nombreux ami(e)s. Il était également le frère de feu Suzanne.

Vos témoignages de sympathie peuvent se traduire par un don à la Fondation Santé Rimouski par l'entremise de l'hôtesse au Mausolée ou par leur site Internet : <https://www.fondationsanterimouski.com>

Merci du fond du cœur pour votre présence et votre soutien. Un remerciement particulier s'adresse au personnel de l'Hôpital de Rimouski pour les bons soins prodigués.

La famille



418 722-7044

280, 2^e Rue Est, Rimouski, G5L 7C1 | www.cfbsl.com

Avis de décès et remerciements

À l'Hôpital régional de Rimouski le 12 octobre 2025, est décédé à l'âge de 97 ans et 4 mois monsieur Raymond Proulx, demeurant à Rimouski, autrefois de Saint-Charles-Garnier, époux de feu madame Adrienne Coriveau, fils de feu monsieur Norbert Proulx et de feu madame Adèle Poirier.

La famille recevra les condoléances le samedi 15 novembre à compter de 13 h à la Coopérative funéraire du Bas-Saint-Laurent, site mausolée Élisabeth-Turgeon situé au 280, 2^e Rue Est à Rimouski. Une célébration commémorative pour souligner le départ de monsieur Proulx aura lieu le samedi 15 novembre à 16 h, en la chapelle du mausolée Élisabeth-Turgeon. L'inhumation de l'urne aura lieu ultérieurement en privée au cimetière de Saint-Charles-Garnier.

Il laisse dans le deuil ses enfants: Louiselle, Yvano (Colombe Garon), Renaud (Huguette Deschênes), Gaston (Céline Dumais), Doris (Sylvie Charette) et Joëlle (Paul Duclos), ses petits-enfants: Jimmy, Jean-Luc, Valérie, Donald, Simon, Claude, Pascal, Michel, Jean-Pierre, Pierre-Luc, Marie-Ève et Maxime, ses arrière-petits-enfants: William, Hugo, Clémence, Charlotte, Émy, Édouard, Christophe, Antoine, Mateo, Luca, James-Adam, Nellyel, Billy, Constance, Élisabeth, Félix et Caleb, sa soeur Soeur Desneiges o.s.u., ses belles-sœurs: Françoise (feu Benoit), Odile (feu Gérard), Thérèse Coriveau (feu Ildège Poirier) et Louise Turgeon (feu Raymond Coriveau) ainsi que de nombreux neveux et nièces. Il était également le père de feu Liliane (Patrice Lévesque) et de feu Patrice.

Vos témoignages de sympathie peuvent se traduire par un don à la Maison Marie-Élisabeth ou à Moisson Rimouski-Neigette par l'entremise de l'hôtesse au Mausolée ou par leur site Internet : www.maisonmarieelisabeth.ca et www.moissonrimouski.org

Merci du fond du cœur pour votre présence et votre soutien. Un remerciement sincère s'adresse aux gens qui ont pris soin de notre père au Domaine Seigneur Lepage, au Manoir Les Générations et à la Résidence Émilie.

La famille



418 722-7044 | Site mausolée Élisabeth-Turgeon

280, 2^e Rue Est, Rimouski, G5L 7C1 | www.cfbsl.com



Monsieur
Raymond Proulx
1928 - 2025

Célébration de la vie

Avis de décès

À son domicile, le 5 novembre 2025, est décédée à l'âge de 81 ans et 7 mois, madame Gemma Béland, demeurant à Mont-Joli, fille de feu monsieur Jean-Baptiste Béland et de feu madame Marie-Ange Nadeau.

La famille recevra les condoléances, le samedi 15 novembre 2025, de 13 h 30 à 15 h, au Centre funéraire Bissonnette, situé au 39, avenue de la Gare à Mont-Joli. Un hommage à sa vie lui sera rendu à 15 h au même endroit.

Elle laisse dans le deuil son fils Yvan, ses sœurs; Lisette et Marie-Reine, neveux et autres parents et ami(e)s. Elle était la sœur de feu Jean-Marc et de feu Pierre.

La famille remercie le personnel des soins à domicile ainsi que la Dre Caroline Lamarre pour les bons soins et leurs dévouements portés à madame Béland.

Vos marques de sympathie peuvent se traduire par un don à la Fondation de votre choix.

La famille remercie toutes les personnes qui lui témoigneront des marques de sympathie et les assure de sa profonde gratitude.

Les services professionnels ont été confiés à la Maison funéraire Bissonnette, une filiale du réseau HG Division certifiée Distinction par la Corporation des thanatologues du Québec et par le Bureau de normalisation du Québec.

La direction et le personnel de HG Division offrent leurs plus sincères condoléances à la famille.

Entreprise Certifiée DISTINCTION par la Corporation des thanatologues du Québec



418 723-9294 | 418 775-2264

125, rue Saint-Louis, Rimouski, QC G5L 5P9

www.centrefunerairebissonnette.com



**Madame
Gemma Béland
1944-2025**

Avis de décès

Au CHSLD de Rimouski, le 28 octobre 2025, est décédée madame Yvette Thibault à l'âge vénérable de 99 ans et 8 mois. Elle était la fille de feu madame Élise Lagacé et de feu David Thibault de St-Simon.

Madame Thibault laisse dans le deuil ses enfants : Claudette, Gaston, Lisette (Julien Dumont), Jeannot (Line Fournier) et Gaétane (Jean Marois); ses 10 petits-enfants : Nancy (Richard), Éric (Mélanie), Catherine, Marie-Hélène, François (Marie-Michèle), Jean-Philippe (Nancy), Patrick, Maxime (Gabrielle), Corinne (Dave) et Pierre-Alexandre (Katherine); ses 14 arrière-petits-enfants : Roxanne, Brandon, Anthony, Gabriel, Charlotte, Christelle, Léa, Marianne, Maélie, William, Nathan, Zack, Jacob et Sam.

Elle laisse également dans le deuil ses amis(es) : Claude, Monique et Estelle.

Elle est partie rejoindre ceux et celles qu'elle aimait et qui l'ont précédée dont ses frères Emmanuel, l'abbé Léopold Thibault et ses sœurs Germaine, Luce, Candide, Noëlla et Madeleine.

La famille recevra les condoléances au Centre funéraire Bissonnette (situé au 125 rue St-Louis, Rimouski) le samedi 15 novembre 2025 de 13 h à 16 h. Une cérémonie religieuse aura lieu dès 16 h à la chapelle de l'endroit. En toute intimité, le 16 novembre, les enfants accompagneront leur mère à son lieu de dernier repos aux Jardins commémoratifs St-Germain de Rimouski.

Les enfants tiennent à remercier chaleureusement le personnel du CHSLD de Rimouski (1^{er} et 2^e étage) pour leur dévouement et les bons soins prodigués à leur mère. Un merci particulier à Isabelle, préposée (1^{er} étage) du CHSLD, pour sa douceur et sa gentillesse.

Toutes marques de sympathie peuvent se traduire par des dons à Fondation Santé Rimouski en ligne à l'adresse <https://www.fondationchrr.com/je-donne> ou par l'entremise de l'hôtesse le jour des funérailles.

Les services professionnels ont été confiés au Centre Funéraire Bissonnette, une filiale du réseau HG Division certifiée Distinction par la Corporation des thanatologues du Québec et par le Bureau de normalisation du Québec.

La direction et le personnel de HG Division offrent leurs plus sincères condoléances à la famille.

Entreprise Certifiée DISTINCTION par la Corporation des thanatologues du Québec



418 723-9294 | 418 775-2264

125 Rue St Louis, Rimouski, QC G5L 5P9

www.centrefunerairebissonnette.com



**Madame
Yvette Thibault
1926-2025**

Dans ces pages, nous rendons hommage à celles et ceux qui ont quitté ce monde, mais dont la lumière continue de briller dans nos cœurs. Derrière chaque nom, il y a une vie unique, tissée de gestes d'amour, de rires, de partages et de souvenirs précieux.

Nous ne pleurons pas seulement une absence : nous célébrons une présence qui nous a marqués, des valeurs transmises, des liens indélébiles. Souvenir après souvenir, se dessine la trace profonde de leur passage.

Avis de décès

Au Centre hospitalier régional de Rimouski, le 4 novembre 2025, est décédée à l'âge de 85 ans et 5 mois madame Monique Gagnon demeurant à Rimouski, fille de feu madame Rose-Anna Thériault et de feu monsieur Albert Gagnon.

Selon ses volontés, il n'y aura ni condoléances ni funérailles. Elle sera reconduite au lieu de son dernier repos aux Jardins commémoratifs Saint-Germain, secteur Ste-Cécile-du-Bic le samedi 15 novembre à 11 h.

Elle laisse dans le deuil ses nombreux cousins et cousines des familles Gagnon et Thériault ainsi que ses ami(e)s.

Vos marques de sympathie peuvent se traduire par un don à la Fondation Santé Rimouski en ligne à l'adresse <https://www.fondationchrr.com/je-donne>.

La famille tient à remercier chaleureusement l'ensemble du personnel soignant de l'hôpital de Rimouski pour les bons soins prodigués à madame Gagnon.

Les services professionnels ont été confiés au Funérarium J.B de Rimouski, une filiale du réseau HG Division certifiée Distinction par la Corporation des thanatologues du Québec et par le Bureau de normalisation du Québec.

La direction et le personnel de HG Division offrent leurs plus sincères condoléances à la famille et la remercient pour sa confiance.



**Madame
Monique Gagnon
1940 - 2025**

418 723-9764

240, Rue St Jean Baptiste O, Rimouski, QC G5L 4J6

www.jacquesbelzile.com

Remerciements de sympathie

C'est avec beaucoup de reconnaissance que les membres de la famille remercient sincèrement parents et amis qui nous ont témoigné des marques de sympathie lors du décès de M. Mario Lavoie survenu le 18 octobre dernier. L'amitié et le réconfort que vous nous avez manifestés nous ont fait chaud au cœur.

Son épouse Louiselle, ses enfants: Caroline (John) et Frédéric; ses petits-enfants: Becky et Daniel



**Monsieur
Mario Lavoie
1954-2025**

Rivière-du-Loup, natif de Price

418 862-2668

169, Lafontaine, C.P. 934, Rivière-du-Loup, QC. | www.m-a-rioux.qc.ca

Avis et emplois



LES PETITES ANNONCES CLASSÉES



POUR ANNONCER :
fmimeault@lesoir.ca
581 805-9908
poste 3240

À VENDRE

Bureau 3 tiroirs avec miroir, Accessoires de décoration, 3 tables de salon murale + divers articles

Rimouski • 418 731-1319

RECYCLEZ VOTRE JOURNAL

Le SOIR

Votre rendez-vous hebdomadaire ✓

Chaque semaine, nous partageons l'information locale avec vous.



Avec une approche **engagée, humaine** et **sur le terrain.**

Avis public

Régie des alcools, des courses et des jeux

AVIS DE DEMANDES RELATIVES À UN PERMIS OU À UNE LICENCE

Toute personne, société ou association au sens du Code civil peut, dans les **trente jours** de la publication du présent avis, s'opposer à une demande relative au permis ou à la licence ci-après mentionnée en transmettant à la Régie des alcools, des courses et des jeux un écrit sous affirmation solennelle faisant état de ses motifs ou intervenir en faveur de la demande, s'il y a eu opposition, dans les **quarante-cinq jours** de la publication du présent avis.

Cette opposition ou intervention doit être accompagnée d'une preuve attestant de son envoi au demandeur ou à son procureur, par courrier recommandé ou certifié ou par signification à personne, et être adressée à la Régie des alcools, des courses et des jeux, 1, rue Notre-Dame Est, bureau 9.01, Montréal, (Québec) H2Y 1B6.

NOM ET ADRESSE DU DEMANDEUR	NATURE DE LA DEMANDE	ENDROIT D'EXPLOITATION
9184-5818 Québec inc. A/S M. René Huard 385, rue du Parc, Locaux 102 et 103 Saint-Eustache (Québec) J7R 0A3 Dossier : 55-30-3487	Demande de permis d'entrepôt (bière) aux fins de l'agent	470, rue Jean-Marie Leblanc Rimouski (Québec) G5M 1B3

Québec

31 | Le mercredi 12 novembre 2025 | Le Soir • Rimouski-Neigette • La Mitis • La Matapédia



Ville de rimouski

APPEL D'OFFRES

Fourniture d'équipements et accessoires d'alimentation temporaire
Devis 2025-143

Documents d'appel d'offres : Disponibles sur le SÉAO ⁽¹⁾

Dépôt des soumissions : Au plus tard lundi le 1^{er} décembre 2025 à 15 h, date et heure de l'ouverture publique des soumissions ⁽²⁾.

AVIS AUX SOUMISSIONNAIRES

CONCERNANT L'APPEL D'OFFRES CI-HAUT MENTIONNÉ :

- Les documents de soumission peuvent être obtenus à partir du système électronique d'appel d'offres (SEAO) à l'adresse <https://seao.gouv.qc.ca>. L'obtention des documents est sujette à la tarification de cet organisme.
- Les soumissions dans des enveloppes cachetées portant la mention du devis seront reçues au bureau du greffier sis au 205, avenue de la Cathédrale, case postale 710, Rimouski (Québec) G5L 7C7, au plus tard à 15 h le jour de l'ouverture des soumissions. La Ville de Rimouski acceptera également les soumissions transmises par voie électronique et ce, uniquement par l'intermédiaire du système électronique d'appel d'offres (SÉAO), selon les modalités déterminées par ce dernier.
- Les soumissions devront être accompagnées, notamment, du/des document(s) suivant(s) :
 - Un cautionnement ou un chèque visé par une institution financière fait à l'ordre de la Ville de Rimouski, pour un montant égal à dix pour cent (10%) du montant total de la soumission, valable pour soixante (60) jours;
 - Une déclaration du soumissionnaire dûment complétée et signée (attestation d'intégrité);
 - Une attestation de conformité fiscale.
- La responsabilité de la Ville n'est aucunement engagée du fait que les avis ou documents quelconques véhiculés par système électronique contiennent quelques erreur ou omission que ce soit. Par conséquent, tout soumissionnaire doit s'assurer d'obtenir tous les documents reliés à cet appel d'offres.
- La Ville ne s'engage à retenir aucune des soumissions reçues et n'encourt aucuns frais ni aucune obligation de quelque nature que ce soit et n'assume aucune responsabilité envers le ou les soumissionnaires. Elle se réserve également le droit de retrancher certaines parties du contrat.
- Afin de promouvoir la transparence dans l'octroi des contrats municipaux, le présent appel d'offres est assujéti au règlement sur la gestion contractuelle de la Ville.

À LA RECHERCHE D'UN COMPLÈMENT DE REVENU ?



ON A UNE PLACE POUR VOUS.

Bienvenue aux retraités !



Devenez **patrouilleur de stationnement à Amqui** et les alentours.

Contrat à durée indéterminée, 10h / semaine, salaire compétitif, indemnités kilométriques, environnement dynamique et stimulant.

Informations et candidatures à rlandry@spaq.com



Anticosti : l'île et la série policière

L'île d'Anticosti est connue comme la plus grande pourvoirie de chasse du chevreuil au monde et le sera d'ailleurs avec la première série policière de fiction, *Anticosti*.

Elle est diffusée à Série Plus depuis le 29 octobre dernier à travers six épisodes d'une heure. «On parle ensuite de diffusion sur différentes plateformes à l'hiver. On souhaite présenter *Anticosti* à travers différents festivals à l'international, ce qui permettrait à la série de voyager, de faire connaître notre patrimoine à travers la planète, de présenter les beautés naturelles de l'île et de la faire découvrir», désire l'auteur et coréalisateur, Guy Édoin, en entrevue dans le cadre de l'émission radio et du balado «Rendez-Vous Nature».

Guy Édoin a notamment écrit et réalisé *Les Affluents*, une trilogie de courts métrages comprenant *Le Pont*, *Les eaux mortes* et *La battue*. Il a aussi réalisé les longs-métrages *Marécages*, *Ville-Marie*, *Frontières* et le documentaire *Corno*, une œuvre sur l'artiste-peintre Joanne Corneau.

Fasciné par l'île

Enfant, Guy Édoin a découvert l'île avec ses parents à la chasse. Il connaît

ses paysages, ses insulaires et son histoire récente.

«Cette île est tellement mystérieuse, et méconnue, et très attrayante. Le fait qu'il n'y ait pas de corps policier sur place apportait beaucoup à l'idée d'une intrigue policière. Comme il n'y a jamais eu de tournage sur l'île, ça me permettait de filmer des images inédites. J'ai parlé avec beaucoup de gens sur place pour développer les idées. Tous ces ingrédients et mes recherches étaient réunis pour un polar nordique, un thriller psychologique», résume l'auteur, littéralement fasciné par l'histoire de l'île d'Henri Menier. Des scènes ont aussi été tournées à Rivière-au-Tonnerre.

L'île aux cerfs Noirs

Anticosti est une fiction d'actualité. Dans le premier épisode, exilée à Trois-Rivières, après une absence de sept ans, Justine Gamache revient à l'île pour parler de son roman, «L'île aux cerfs Noirs» et pour connaître l'identité de son père. Elle renoue avec sa mère. Un conflit ronge la famille.

Au soir de son arrivée à Port-Menier, à la lecture de son roman devant public, on constate que la population est divisée. Un projet de complexe hôtelier,

L'auteur et coréalisateur de la nouvelle série policière *Anticosti*, Guy Édoin.
Photo Marlène Géliveau Payette



trop moderne pour l'île, va amener des touristes et créer des emplois, menace l'écosystème et la tranquillité des lieux. Le lendemain, une insulaire est retrouvée sans vie au pied d'une falaise. Un drame éclate. On parle de suicide. Justine n'y croit pas. Son enquête va révéler des secrets enfouis d'Anticosti. Ça part solide comme on dit.

La série fait écho aux projets d'exploitation du pétrole qu'a mis fin, il faut le rappeler, l'ex-premier ministre Philippe Couillard. Sauvés du pétrole, des résidents de l'île se sentent maintenant menacés par la modernité. En septembre 2023, Anticosti est inscrite au patrimoine mondial de l'UNESCO, pour sa valeur géologique exceptionnelle de 447 millions d'années. «Je

Rose-Marie Perreault incarne Justine Gamache, le personnage principal de la série *Anticosti*.
Photo courtoisie Sphère Média Productions

parle aussi de l'UNESCO. L'île n'est pas à l'abri d'enjeux très actuels», estime Guy Édoin.

Rose-Marie Perreault incarne Justine Gamache, qui est le personnage principal de la série. Olivier Gervais-Courchesne, le garde-chasse, Hélène Florent, la mère de Justine, Anick Lemay, propriétaire du terrain du futur complexe hôtelier et Rémi-Pierre Paquin, beau-père de Justine, sont de la distribution.

Dominic Goyer est coauteur et coréalisateur de cette première série de fiction tournée sur l'île Anticosti.

MANTEAU EQUINOX 3 EN 1

Innovation
Design fonctionnel
Doublure isolante
et amovible



En quête de confort ?
MANTEAU CONNECT
INDUCTION EXTREME

En quête de confort, de
chaleurs et performance
optimales ?

25% plus isolant que
la veste à
induction classique



MANTEAUX
conçus ici pour des réalités d'ici



CHASSE et PÊCHE
ecotone

1162, route des Pionniers,
Mont-Lebel, Rimouski, G5N 5R7
(418) 735-5268

Louis-Philippe Roy poursuit une carrière exceptionnelle

3 000 victoires et 60 M\$ amassés

Le conducteur de courses de chevaux sous harnais originaire de Mont-Joli, Louis-Philippe Roy, a récemment obtenu sa 3 000^e victoire en carrière et atteint les 60 M\$ en bourses.

Annie Levasseur

«Je suis fier de ça, mais ça fait réaliser que je vieillis. Quand tu atteins un chiffre comme 3000, tu te rends compte que tu es devenu un vétéran. Remporter des courses prestigieuses, c'est ce qui m'allume plus que le nombre de victoires», dit-il.

Le professionnel figure au 2^e rang au pays depuis l'an dernier. En 2018 et 2019, il a remporté l'O'Brien Award, une prestigieuse récompense décernée au conducteur par excellence pour l'année. Louis-Philippe Roy apprécie le fait que son sort lui per-

mette d'être toujours en apprentissage.

«Il y a tellement de stratégies. Tous les chevaux sont différents. Ce n'est pas comme lorsque tu conduis une voiture, il faut que tu comprennes l'animal et la stratégie de la course. Il y a beaucoup de facteurs et c'est ce qui me garde passionné», exprime celui qui compte environ 15000 courses en carrière.

Le conducteur a quitté le Bas-Saint-Laurent en 2016 pour se consacrer uniquement à la course. Il habite maintenant à Toronto et fait partie du plus grand circuit de courses de chevaux sous harnais au Canada, à l'hippodrome de Woodbine. Il participe aussi à des courses du Grand circuit qui se déroulent à différents endroits.

«L'été, nous courons presque tous les soirs et l'hiver c'est quatre soirs semaine, mais il y a moins de grosses courses importantes. Avant de quitter la région, je travaillais pour TELUS et la course était un passe-temps, mais quand j'ai eu la chance j'y suis allé à 100 %», explique-t-il.

Passion familiale

Roy a commencé à s'intéresser aux chevaux lorsqu'il était enfant. Son père, Jean-Marc Roy, en possédait et il lui a transmis son intérêt.

«Vers l'âge de 12 ans, mes amis avaient des chevaux, dont un ancien



Louis-Philippe Roy fait partie des meilleurs conducteurs de chevaux au Canada Photo courtoisie

cheval de course que nous nous sommes mis à entraîner avec l'aide de mon père et de Clermont Desrosiers, un homme de Mont-Joli. Nous avons eu la piqure et je n'ai jamais arrêté d'avoir des chevaux depuis», explique l'homme de 35 ans.

Son principal travail est de conduire des chevaux pour d'autres propriétaires, mais il en a quand même une

vingtaine, dont certains avec son frère qui habite à Rivière-du-Loup. «Nous avons un petit élevage et il y en a à l'entraînement. J'aime l'animal à la base et c'est ce qui m'a amené là-dedans.»

Le conseil municipal de Mont-Joli a rendu hommage à la carrière de Louis-Philippe Roy, en janvier dernier.



Louis-Philippe Roy, à gauche, après une course. Photo courtoisie



Soirée hommage à Steve Charest

Causapscal reçoit Forillon

Samedi 15 novembre 2025

20h – Centre sportif Gérard Duchaine – Causapscal

SAISON 2025-2026





Journée Hockey Vallée

Causapscal reçoit Le Rocher

Dimanche 16 novembre 2025

13h – Centre sportif Gérard Duchaine – Causapscal

SAISON 2025-2026





Après une pause d'un an à Sainte-Angèle-de-Mérici

Le Ice Cross SAM sera de retour en 2026

Le Ice Cross SAM sera de retour, du 19 au 21 février 2026, après une année de pause. La compétition de descente extrême en patin attirera entre 100 et 200 athlètes de partout dans le monde à Sainte-Angèle-de-Mérici.

Annie Levasseur

«Ce sont les athlètes qui nous ont approchés parce qu'ils ont vraiment aimé ça les deux premières années. Ils ont créé un organisme et ils sont motivés. Ils se sont engagés à faire la piste et c'est un gros plus pour la Municipalité, parce que c'était beaucoup de travail pour nous. C'est le gros changement», explique le maire de Sainte-Angèle-de-Mérici, Jimmy Valcourt.

La course sera organisée indépendamment de la Fédération canadienne d'Ice Cross. Les patineurs de descente extrême, Laurent Goulet Garneau et Steven Hayes, ont fondé la Série X Ice Cross canadienne. Ils agiront à titre de promoteurs. «Nous sommes deux amis et nous avons créé cette entreprise. Nous avons réalisé que nous avions des habiletés complémentaires pour organiser des courses», indique Laurent Goulet Garneau qui pratique le sport depuis 2012.

Compétitions de haut niveau

Ce dernier se désole de constater

que la descente extrême en patin a perdu de la popularité depuis qu'elle n'est plus associée à Red Bull. Lui et son collègue souhaitent que plusieurs compétitions soient présentées, chaque hiver, au Canada.

«C'est devenu un sport pour lequel il faut s'organiser par nous-même et se trouver des commandites pour voyager à l'extérieur. Nous commençons avec Sainte-Angèle-de-Mérici, mais nous sommes en discussion avec d'autres endroits. Nous voulons qu'il y ait plus d'une course pour amener une stabilité et des compétitions de plus haut niveau», dit-il.

Piste déjà construite

La Série X Ice Cross canadienne a déjà préparé la piste de plus de 300 mètres, l'été dernier. «C'est une grosse différence, cette année. Il va juste rester à la former avec la neige. Les années précédentes, elle était faite entièrement à partir de neige et ça vient avec un gros défi climatique. Même s'il y a des intempéries, nous allons pouvoir faire l'événement quand même. Il y a un aspect moins risqué», affirme Laurent Goulet Garneau.

Les organisateurs s'affairent également à trouver des bénévoles et des commanditaires ainsi qu'à planifier les inscriptions. «Nous sommes en train de développer notre système pour le



Après une pause en 2025, le Ice Cross SAM sera de retour en février prochain. Photo courtoisie

calcul du temps que nous allons pouvoir utiliser à différents événements.»

Festival hivernal

Du côté de la Municipalité de Sainte-Angèle, un comité sera formé pour organiser les festivités qui entourent la course d'envergure internationale. «Nous prévoyons recréer la partie spectacle et l'ambiance sur le site. L'an dernier, nous avons fait une fête d'hiver et nous allons essayer de mettre tout ça ensemble», mentionne le maire.

Jimmy Valcourt soutient que l'événement permettra encore une fois

d'attirer des visiteurs de partout dans le monde et de donner une belle visibilité à la MRC de La Mitis. «Même si nous avons organisé un événement en 2025, la compétition reste le nerf de la guerre. Je sentais que les gens de la communauté étaient un peu déçus. Je pense qu'ils vont être contents d'accueillir les athlètes et de voir des visiteurs de partout.»

Le Ice Cross SAM a été présenté pour la première fois en 2023 et une seconde édition s'est tenue l'année suivante. Sainte-Angèle a accueilli environ 5 000 spectateurs lors de ces fins de semaine d'activités.

Deux jeunes Cyclones se distinguent à Québec

La patineuse Anne-Frédérique Chassé, du Club de patinage de vitesse Les Cyclones de Rimouski, a décroché une médaille de bronze lors du Festival des Vives Lames longue piste qui avait lieu, le 1er novembre, à Québec.

Annie Levasseur

La Rimouskoise a terminé 4e au 300 mètres et a pris la 3e position aux épreuves du 100 et du 800 mètres dans le groupe 1 de la catégorie 6 à

9 ans, ce qui lui a valu le bronze au classement cumulatif.

«Ces résultats confirment son potentiel alors qu'elle pourra intégrer le circuit jeunesse dès la prochaine saison», indique l'entraîneuse-chef des Cyclones, Geneviève Sirois.

Dans le groupe 2, également chez les 6 à 9 ans, Antoine Bouchard a conclu la compétition 7e au 300 mètres, 6e au 100 mètres et 4e au 400 mètres (finales B). Il a terminé en 11e place au

classement général de son groupe.

Expérience enrichissante

«C'est une expérience enrichissante et positive pour les deux jeunes athlètes. Cette compétition d'initiation est destinée aux patineurs qui découvrent l'anneau de 400 mètres et la discipline de la longue piste avant d'intégrer les réseaux officiels de compétition», conclut madame Sirois.



Anne-Frédérique Chassé et Antoine Bouchard
Photo courtoisie

Éliminés au premier tour des séries éliminatoires

Les Pionniers tournés vers leur 25^e saison

La saison 2025 des Pionniers du Cégep de Rimouski en football n'était pas aussitôt terminée que la prochaine – la 25^e de l'équipe – occupait les pensées de ses dirigeants.

René Alary

Non seulement les Pionniers souhaitent célébrer dignement leurs 25 ans, ils devraient miser sur une excellente formation. On ne dénombre que six finissants dans l'équipe qui a vu sa saison prendre fin en séries par une défaite crève-cœur de 42-41, en prolongation, contre les Cavaliers de Champlain-Saint-Lambert.

C'était l'égalité 35-35 après 60 minutes. Sur la première séquence à partir de la ligne de 35, les Cavaliers ont inscrit un touché converti pour sept points. À leur tour, les Pionniers ont inscrit un touché sur une course de Léo Richard.

Louis-David Goulet a décidé de jouer le tout pour le tout en tentant un converti de deux points à partir de la ligne de 5 verges qui aurait donné la victoire aux Pionniers. Mais, Richard a été arrêté à la ligne d'une verge, même un peu moins.

«On a gagné le tirage au sort et on a décidé de commencer avec notre défensive pour avoir le dernier mot. J'avais consulté mes capitaines et mes entraîneurs, c'était clair que, si on

avait l'occasion de fermer les livres, on irait pour le converti de deux points. Surtout qu'offensivement, ils étaient difficiles à arrêter. Il ne manquait pas grand-chose, environ une longueur de ballon», explique l'entraîneur-chef.

Équipe compétitive

Les Pionniers avaient conclu leur saison régulière avec un dossier de 4-4, bon pour le 3^e rang de la section Nord-Est. «Une belle saison dans l'ensemble, on n'a pas été avantagé par notre calendrier, puisqu'on jouait deux fois contre deux puissances de la division 3 en La Pocatière et Jonquière», mentionne Louis-David Goulet.

Son équipe ne comptait que sur une quinzaine de joueurs avec de l'expérience du football collégial. Elle a tout de même su être compétitive presque à tous les matchs. «On devrait avoir une équipe qui arrive à maturité la saison prochaine avec plusieurs joueurs de 3^e et 4^e année. C'est décevant de passer si près de gagner notre match en séries. On va mettre ça dans notre bagage d'apprentissage et ce sera bénéfique pour la suite», poursuit Goulet.

Les pertes principales sont deux joueurs de la ligne offensive, deux joueurs de la ligne défensive et un demi défensif. Les deux quarts-arrière seront de retour, Léo Richard aussi, de même que tous les receveurs de



Léo Richard marque un de ses deux touchés dans le match disputé à Saint-Lambert. Photo @edcastonguay

passer. La période de recrutement débutera le 24 novembre au Québec.

«Le travail d'analyse est déjà commencé, on a nos listes de recrues potentielles. La chasse ouvre le 24 novembre», image Goulet, qui agit également comme recruteur-en-chef de l'équipe.



L'entraîneur-chef des Pionniers football, Louis-David Goulet Photo Olivier Therriault

La relève régionale se démarque sur le terrain

Le président du conseil d'administration des Pionniers, David Castonguay, trace également un bilan positif de la dernière saison.

René Alary

«On était sur une année pivot avec plusieurs changements, tant au Cégep que dans notre personnel d'entraîneurs. La façon d'évaluer ce qu'on a vu, c'est comment notre équipe a progressé et on est extrêmement satisfait. Il y a eu énormément

de travail de fait entre le début et la fin de la saison», dit-il.

Aspect important : le football scolaire dans la région a fourni à l'équipe des joueurs qui ont su s'imposer. «On a toujours eu des joueurs de qualité de la région. D'en voir certains être des joueurs étoiles, c'est de l'or. On a des joueurs et des entraîneurs qui s'investissent dans les différents programmes. À la base, aider au développement du football régional fait

partie de la mission des Pionniers.»

Au plan financier, l'équipe se porte aussi bien. La partie de plus sur la route en séries, sans les revenus d'un match à la maison, n'a pas trop handicapé le bilan du trésorier. «On a un super groupe de 26 partenaires financiers avec des gens d'affaires. Ça nous donne les moyens que la plupart des autres équipes collégiales au Québec n'ont pas. Ça n'existe pas ailleurs», explique-t-il.

Des annonces pour le 25^e

Des annonces sont à venir bientôt entourant le 25^e anniversaire de l'équipe. «Une grosse campagne de financement sera lancée. En même temps, elle sera accompagnée de plusieurs activités. Les étoiles sont en train de s'aligner pour que l'on connaisse une excellente saison», estime le président.

Le Bar Laser de Causapscal lui rendra hommage

Célébrer la vie de Steve Charest

Le Bar Laser de Causapscal conclut sa séquence de trois matchs à domicile pour entamer la saison 2025-2026 dans la Ligue de hockey senior de l'Est-du-Québec. Les hommes de Mathieu Morin accueilleront les Corsaires de Forillon, samedi à 20 h, avant de recevoir les Vikings du Rocher, dimanche à 13 h 30.

Alexandre D'Astous

Après avoir profité d'un congé en fin de semaine dernière, le Bar Laser tentera d'inscrire une première victoire à la suite de son revers de 5-3 contre les Castors Côté Automobiles de Matane, le 1er novembre, devant une excellente foule de 627 spectateurs au Centre sportif Gérard-Duchaine.

Félix Saindon (2) et Jordan Pilote avaient inscrit les buts de Causapscal. La réplique appartenait à Charles-Antoine Gagné (2), Jean-Christophe Gagné (2) et Wilson Forest. Le gardien du Bar Laser, Jean-Christophe Parent, a réalisé 37 arrêts.

L'organisation profitera de la rencontre de samedi pour rendre hommage à Steve Leclerc, mort en mai dernier de la leucémie à l'âge de 35 ans. Fils d'un autre grand nom du hockey au Bas-Saint-Laurent, Ghislain Charest, l'ex-attequant du Bar Laser travaillait au sein de l'entreprise familiale Les Toitures de la Vallée. Père de deux jeunes garçons, il avait joué entre 2010 et 2014 dans le hockey universitaire américain avec le Utica College avant de revenir dans sa région natale.

«C'était un joueur extrêmement intelligent qui faisait des jeux que peu de joueurs peuvent réaliser. Un passeur exceptionnel et un véritable poison autour du filet adverse. C'est extrêmement triste comme nouvelle. Il a de jeunes enfants et c'était un entrepreneur très apprécié», commentait l'ancien gouverneur de Causapscal, Stéphane Leclerc, à la suite de son décès.

Le Bar Laser dédiera l'affrontement de dimanche à la relève avec le match spécial «Journée Hockey Vallée».



Steve Chassé est décédé à l'âge de 35 ans. Photo courtoisie

Congé pour Mont-Joli

Par ailleurs, les Excavations Léon Chouinard de Mont-Joli profitent à leur tour d'une fin de semaine de congé après avoir affronté Trois-Pistoles, Forillon et Le Rocher sur la route. Sa rentrée locale s'effectuera le

samedi 22 novembre, à 19 h 30, pour la visite des Castors Côté Automobiles à l'Amphithéâtre Desjardins. Dans les autres parties à l'affiche, les Vikings se rendront samedi à Matane. Les Castors recevront les Corsaires, dimanche après-midi, à 13h30.

Boxe : soirée attendue à Saint-Anaclet

Boxe Rimouski affiche complet pour son quatrième gala à la Salle Réal-Lamontagne de Saint-Anaclet-de-Lessard, ce samedi 15 novembre, avec quatorze combats prévus lors d'une soirée qui mettra en vedette plusieurs athlètes locaux.

Annie Levasseur

Les 26 tables et les 70 places assises ont toutes trouvé preneur, a confirmé l'organisation sur sa page Facebook, la semaine dernière.

Jean-Thomas Côté (19 combats) fera partie des têtes d'affiche de la soirée. Il affrontera Maxime Landry (28 combats) de Saint-Hyacinthe lors de la finale.

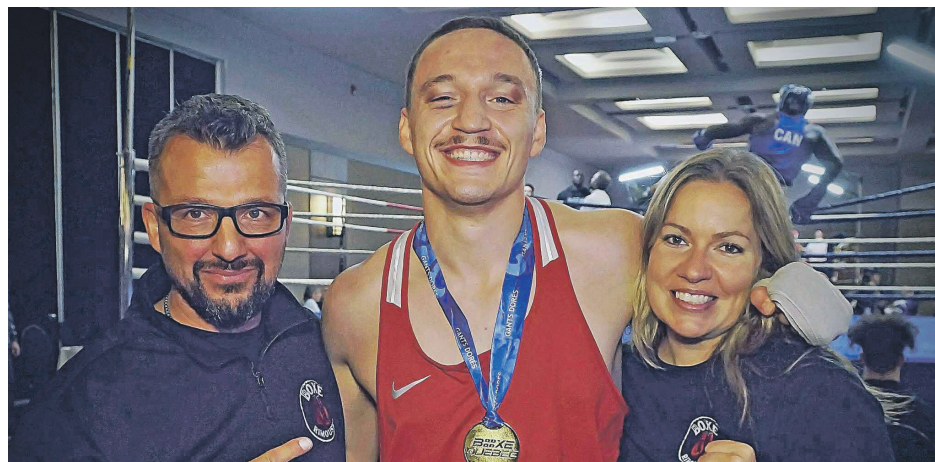
«De combattre devant les gens que je

connais, ça amène une certaine pression, mais ça m'alimente beaucoup. Ce sera tout un spectacle», promet-il.

Championnats nationaux élites

Après une victoire aux Gants dorés chez les seniors 90 kg, à la fin septembre, le boxeur de 22 ans se prépare en vue des Championnats nationaux élites qui se tiendront, du 25 au 28 novembre, à Winnipeg. Il pourrait prendre part à quatre combats lors de la compétition et une médaille d'or lui permettrait d'accéder à l'équipe canadienne.

«Après un an de préparation, j'espérais remporter la médaille d'or. Les émotions sont passées et le sérieux embarque. Mon objectif est d'aller aux nationaux et de remporter le titre.



Jean-Thomas Côté entouré de ses entraîneurs Sébastien Talbot et Sabrina Charest. Photo courtoisie

L'an dernier, j'étais aussi qualifié, mais je n'y suis pas allé parce que nous ne nous sentions pas totalement prêts. Cette fois-ci, j'ai des repères sur mon niveau», exprime Jean-Thomas Côté.

Les informations concernant le gala de Saint-Anaclet sont disponibles sur la page Facebook de Boxe Rimouski.

Charle-Édouard D'Astous veut demeurer dans la LNH

«Je sens que j'ai ma place à Tampa Bay»

Depuis son arrivée avec le Lightning de Tampa Bay, Charle-Édouard D'Astous profite de chaque instant. Il a bien l'intention de continuer à travailler fort pour rester avec l'équipe de la LNH le plus longtemps possible.

Annie Levasseur

«Ça va super bien. Les dernières semaines ont été hautes en émotions», exprime celui qui a joué son premier match avec l'équipe le 25 octobre dernier.

L'ancien capitaine de l'Océanic a encore de la difficulté à exprimer comment il s'est senti lorsqu'il a embarqué sur la patinoire du Lightning pour cette rencontre contre les Ducks d'Anaheim. «C'est dur de mettre des mots là-dessus. C'était un moment inoubliable. J'étais vraiment content et fier de pouvoir réaliser mon rêve. J'ai un parcours assez atypique, mais

j'ai toujours cru en moi. Ça a été un grand moment de fierté.»

D'Astous a eu une pensée spéciale pour son père, Dany, décédé à l'âge de 60 ans en 2023 lorsqu'il a enfin atteint son objectif ultime. «Il aurait vraiment aimé ça être là», dit-il.

Le Rimouskois de 27 ans a toutefois pu compter sur la présence d'amis ainsi que de sa mère Marie-Claude Marcoux et de son frère Pierre-Antoine D'Astous pour son premier match dans la grande ligue. «J'étais vraiment content qu'ils puissent assister à mon match. J'ai passé du bon temps avec eux.»

De plus en plus à l'aise

D'Astous a marqué son premier but dans la LNH à son troisième match avec le Lightning contre le gardien des Predators de Nashville, Juuse



Charle-Édouard D'Astous en compagnie de deux amis, de son frère Pierre-Antoine et de sa mère, Marie-Claude Marcoux. Photo Facebook

Saros. Il a aussi inscrit une passe lors de la partie suivante. «Chaque jour, je deviens de plus en plus à l'aise et je suis meilleur à chaque match. Dans les parties que j'ai jouées, j'ai bien performé et je sens que j'ai ma place ici. C'est toujours plaisant d'être sur la feuille de pointage et d'aider l'équipe à gagner», exprime le défenseur.

Bien que le calibre de jeu soit le meilleur qu'il a joué dans sa vie, le hockeyeur ne se sent pas intimidé. «La différence, c'est la vitesse et le niveau d'exécution. Les gars sont vraiment sur la coche comparativement à la Ligue américaine ou à la Suède où j'ai joué l'an dernier. Yanni Gourde, un autre Québécois, m'aide beaucoup. Il prend soin de moi.»

Tracer la voie pour les jeunes

À la suite de ses saisons dans la LHJMQ avec l'Océanic, Charle-Édouard D'Astous a roulé sa bosse dans le hockey professionnel, en jouant notamment dans la Ligue de la Côte Est ainsi que dans la Ligue américaine.

Annie Levasseur

Après les États-Unis, il a mis le cap sur l'Europe, où il a disputé deux saisons avec KooKoo de la Ligue élite finlandaise. L'an dernier, il a évolué avec le Brynäs IF de la Ligue suédoise de hockey (SHL), où il a amassé 39 points (12-27), toujours en croyant en son rêve d'évoluer dans la LNH.

En mai dernier, D'Astous a signé un contrat à deux volets avec Tampa Bay et a finalement commencé la saison avec le Crunch de Syracuse dans la LAH. Conscient de l'impact que son parcours peut avoir, D'Astous souhaite que sa détermination inspire la jeunesse.

« De pouvoir tracer la voie pour les jeunes joueurs de hockey, surtout ceux de Rimouski, c'est quelque chose dont je suis vraiment fier. Je vais toujours voir l'Océanic quand je suis à Rimouski et j'essaie d'aider les jeunes. Pendant ma carrière junior, j'étais présent pour ma communauté. Que d'autres jeunes puissent réaliser ce rêve, c'est quelque chose qui me tient vraiment à cœur », exprime l'ex-capitaine de l'Océanic.

Vivre son rêve

Le Rimouskois ne sait pas s'il complètera l'actuelle saison dans la LNH, mais il continue de vivre son rêve, chaque jour.

« J'essaie de m'améliorer chaque jour en aidant l'équipe à gagner. La décision de me garder jusqu'à la fin de la saison, ce n'est pas moi qui vais la prendre. Je peux leur forcer la main en jouant bien. Je veux profiter de chaque moment », conclut-il.

LES PROMOTIONS FITRING PRÉSENTENT

GALA DE BOXE

TRANSPORT GINO BOIS

IGB

STRIKR
Phon's Coco

SAMEDI 15 NOVEMBRE 2025 - 19H30

FORMULE 5@7 PIZZA DÈS 18H00

CENTRE COMMUNAUTAIRE RÉGIS ST-LAURENT
3, RUE PRINCIPALE OUEST
ST-ASAP ET DE-LESSARD

Le SOIR

Boxe Rimouski

Jacques D'ANJOU TOWING

RESTO 360

Franky Le Barbier

Coors LIGHT

PB ELECTRIQUE

Le Club DEPUIS 1993

2000

FIT RING

Municipalité de Saint-Asap-et-de-Lessard

Les Services DEO

Conciergerie municipale en communauté
C'est gratuit de téléphoner
Un seul numéro
418-725-8296



L'OCÉANIC DE RIMOUSKI

Pas de rotation pour Justin Beaulieu

Ce n'est pas évident, surtout pour un défenseur, de jouer sur une base régulière à 16 ans dans la LHJMQ. C'est pourtant ce que réussit Justin Beaulieu avec l'Océanic depuis le début de la saison.



René Alary
ralary@lesoir.ca

Avant les parties de la dernière fin de semaine, ce choix de 2e ronde (no 28) du dernier repêchage avait pris part à 15 des 16 premières parties de l'équipe. La seule fois où il a été retiré de l'alignement, c'était dans le troisième match d'un « trois en trois » dans les Maritimes. Deux jours auparavant, il avait marqué son premier but en carrière dans la LHJMQ à Halifax.

« Dans les pratiques, j'essaie de travailler le plus fort possible pour rester dans l'alignement. Je pense que je

réussis à faire ma place parmi les réguliers et je veux continuer pour le reste de l'année. À 16 ans, je m'attendais à ne pas jouer toutes les parties, mais je suis très content d'être le moins possible dans les estrades. Et, j'essaie de me prouver à chaque pratique pour rester dans l'alignement », explique-t-il.

À 5 pieds 11 pouces et 165 livres, il est considéré comme un petit défenseur dans une ligue qui accueille des joueurs jusqu'à 20 ans. En début de saison, il a été jumelé à Evan Dépatie, un arrière qui lui ressemble, autant sous l'aspect physique que par le style de jeu.

« Jouer avec lui a monté beaucoup ma confiance. C'est un excellent défenseur et je suis très reconnaissant de jouer avec lui cette année. Je m'inspire de son aspect offensif. Il est un très bon joueur en zone offensive



Justin Beaulieu a le potentiel pour devenir le prochain quart-arrière de l'Océanic. FolioPhoto.net - Iften Redtjah

avec beaucoup d'habiletés. Il me montre des trucs après les pratiques. Il m'inspire beaucoup dans la façon qu'il joue », poursuit-il.

moins de 17 ans au cours des deux dernières semaines, estime que Beaulieu continue de livrer la marchandise, même à 16 ans.

Dirigé par Donald Dufresne

Le jeune Beaulieu a en haute estime son entraîneur des défenseurs, Donald Dufresne, qui veille à son développement. « J'adore travailler avec lui. Il est un très bon coach. Il a beaucoup d'expérience. Il a joué dans la Ligue nationale et était un défenseur comme moi. Il me donne beaucoup de trucs pour m'améliorer de jour en jour, comme essayer d'éviter des mises en échec où je suis vulnérable. Ça peut m'aider pour les fins de match et pour garder de l'énergie. »

Michel Ouellet, qui a assuré l'intérim de Joël Perrault, impliqué avec Hockey Canada au Défi mondial des

« Il prend de l'expérience au travers d'un calendrier chargé. Donald l'encadre bien. Il le dirige vers où il veut l'amener pour le futur. Il prend de belles minutes et c'est très positif pour notre équipe et pour lui. Il fait de belles choses sur la patinoire et il mérite d'être là », souligne Ouellet

Gros défis

Après une séquence de trois parties en quatre parties à domicile, l'Océanic visite Shawinigan, jeudi, et Chicoutimi, vendredi, deux adversaires de première qualité. L'équipe sera de retour devant ses partisans, dimanche, pour recevoir les Eagles du Cap-Breton.



Justin Beaulieu. Photo René Alary

Éditrice :
Louise Ringuet
Directeur régional de l'information :
Olivier Therriault

Adjointe à l'éditrice et directrice du développement des affaires : Nadine Perron
Directrice adjointe régionale de l'information : Johanne Fournier

Journalistes :
René Alary
Alexandre D'Astous
Véronique Bossé
Dominique Fortier
Annie Levasseur
Bruno St-Pierre
Jean-Philippe Thibault

Conseiller-ère en solutions médias: Alexandre Béland Lamer,
Rémi Côté et Hélène Houde
Coordonnatrice à la maquette et web : Mélanie Daraïche
Coordonnateur expérience client et projets spéciaux :
Francis Mimeault
Graphistes : Aude Robert-Gingras, Benoît Guérette
Développement web : Martin Ayotte Cummings

Publié par : Publications Le Soir Inc
Impression : Québec Média
Distribution : Messageries Dynamiques

ISSN : 2562-0118 (imprimé)
ISSN : 2562-0126 (en ligne)

29 210 total | 16 815 en point de dépôt

Le SOIR
Rimouski-Neigette • La Mitis • La Matapédia

RS RÉSEAU SÉLECT
PARTENAIRES PUBLICAIRES

Nous reconnaissons
l'appui financier du
gouvernement du Canada

Canada

Québec



**Bûche
au chocolat**

Recevoir avec des plats d'ici **ON AIME**



Découvrez
notre circulaire

Pour vos réceptions des Fêtes,
profitez de notre vaste sélection
de plats qui plairont à tous.
Visitez-nous en ligne ou en magasin.

**LES
ALIMENTS** **M&M**^{MC}



**L'INTERNET ET LA TÉLÉ
MAINTENANT DISPONIBLES
CHEZ VOUS.**



**SCANNEZ CE CODE POUR
PRENDRE RENDEZ-VOUS
DANS LE MAGASIN LE PLUS
PRÈS DE CHEZ VOUS.**

Offert là où l'accès et la technologie le permettent.
Certaines conditions s'appliquent. Détails au videotron.com.